

Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2016



LE MAS RILLIER. LES ECHETS

Table des matières



1	Le c	ontexte financier	4
	1.1	Le contexte général	4
	1.1.1	Le contexte International et National	4
	1.1.2	Le contexte local	4
	1.2	La méthodologie	5
2	Le b	oudget communal	6
	2.1	L'évolution rétrospective	6
	2.2	La projection d'exécution de l'exercice 2015	20
	2.3	L'évolution prospective	25
	2.4	Les éléments principaux pour l'exercice 2016	30
3	Les	budgets annexes	31
	3.1	Le budget assainissement	31
	3.1.1	L'évolution rétrospective	. 32
	3.1.2	La projection d'exécution de l'exercice 2015	. 33
	3.1.3	L'évolution prospective	34
	3.1.4	Les données principales pour l'exercice 2016	34
	3.2	Le budget ZAC centre-ville	34
	3.3	Le budget ZAE de Folliouse	35
	3.4	La synthèse	36
4	Les	engagements pluriannuels	36
	4.1	Les autorisations de programmes	36
	4.2	La programmation pluriannuelle des investissements	36
5	La s	tructure et l'évolution des dépenses de personnel	38
6	Syn	thèse générale	40
7	ANN	NEXES (Tableaux)	41
G	LOSSAI	RE	. 54



Introduction

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le rédiger ainsi : « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus. »

Afin de permettre le débat d'orientation budgétaire, et dans un contexte particulier de réduction des marges de manœuvre des collectivités territoriales, le présent rapport a été produit en recherchant à vous fournir une synthèse des principaux éléments financiers de la Commune, qui déterminent la formation des orientations budgétaires pour l'exercice 2016.

« On sait où l'on va quand on sait d'où l'on vient » Ce simplisme explique la nécessité, pour évaluer les mesures financières à prendre dans l'élaboration d'un budget, de prendre en considération les données dans leur évolution, aussi bien prospective que rétrospective. C'est dans cet esprit que les données financières vous sont présentées dans ce document.



1 Le contexte financier

1.1 Le contexte général

1.1.1 Le contexte International et National

Le tableau N°1 (source INSEE rapport de conjoncture pour décembre 2015) présente les scénarios d'évolution du PIB et des principaux indicateurs en France et sur la zone Euro.

La croissance a connu une amorce fragile en 2015 sur la zone Euro, avec une amélioration du climat des affaires, des exportations soutenues au premier trimestre mais en repli au troisième trimestre, et une croissance de la consommation des ménages solide. Jusqu'à mi 2016, l'INSEE projette un maintien de la croissance notamment basé sur la dynamique de la consommation intérieure, et une croissance des exportations. Cette croissance devrait également s'homogénéiser dans la zone Euro, aux alentours de 0,4% par trimestre.

En France, les exportations devraient retrouver, après le repli du troisième trimestre, une progression soutenue par la baisse de la valeur de la monnaie unique. Le climat des affaires avait connu une bonne progression jusqu'en novembre 2015, mais a été pénalisé au niveau des activités de service après les attentats du 13 novembre. Il devrait reprendre de l'élan à partir du début 2016. Le repli de l'activité dans le bâtiment, dû à la baisse de la demande des ménages, et au retrait des investissements publics principalement des collectivités locales, a pénalisé la croissance de 0,1% du PIB par trimestre. Une stabilisation est envisagée à partir du deuxième trimestre 2016.

La croissance en France ralentit au troisième trimestre (+0,2 %) mais devrait reprendre à partir de 2016 par la dissipation de l'effet des attentats, et une meilleure tenue des investissements dans le bâtiment. Elle devrait se situer autour de 1,1% pour 2015 avec une projection de 1,3% en 2016.

1.1.2 Le contexte local

En 2015, les Communes de la CCMP (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau) ont participé à l'élaboration d'un schéma de mutualisation visant à améliorer la gestion des services. Notamment à compter de 2016, le service d'instruction des autorisations d'urbanisme, remplaçant l'aide des services techniques de l'Etat qui avait arrêté progressivement son assistance aux Communes depuis 2013, entre en activité. Ce service mutualise le besoin de recrutement de personnel supplémentaire pour exécuter ces prestations.

Dans le cadre de l'application de la loi NOTRe votée en Aout 2015, les Communes se sont positionnées pour demander une évaluation de l'opportunité et de la faisabilité d'une fusion entre la CCMP et la 3 CM (Communauté de Communes de la Côtière à Montluel), dans le cadre de la proposition présentée au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. En fonction des décisions prises dans ce domaine, le paysage d'exercice des compétences, et des services publics correspondant sera redessiné.



En 2015, la CCMP a soutenu les Communes membres en participant de façon plus importante aux charges de FPIC, qui s'est traduit pour la Commune de MIRIBEL par une réduction du FPIC de 120.000 € environ, et en neutralisant ainsi sa progression.

En 2016 cette aide sera remplacée par une augmentation de la dotation de solidarité communautaire (DSC) avec des critères de répartition solidaires avec les communes de petites tailles afin de contrebalancer leur situation financière particulièrement difficile. Le supplément de DSC pour la Commune de MIRIBEL sera de 45.000 € environ remplaçant les 120.000 € attribués en 2015.

Parallèlement, compte tenu de ses perspectives financières, la CCMP n'a pas prévu de progression de la dotation communautaire versée aux communes, sur ce mandat. Toutefois, la DSC pourra être abondée d'une part supplémentaire assise sur les résultats de croissance des bases de fiscalité économique.

1.2 La méthodologie

Ce rapport présente principalement les informations financières du budget général, et indique les principales tendances des budgets annexes, surtout au regard des risques financiers qu'ils peuvent faire peser.

Les données dites « brutes » correspondent aux écritures des comptes administratifs. Elles comprennent les opérations d'ordres (dépenses ou recettes sans variation de trésorerie, indiquant des mouvements entre les sections ou à l'intérieur des sections) sauf indication contraire (dépenses ou recettes réelles).

Afin de faciliter la compréhension de ces informations une présentation dite « agrégée » est également effectuée. Cette présentation est similaire à celle publiée sur le site colloc.bercy.gouv.fr présentant les agrégats de l'ensemble des comptes des communes. Elle diffère toutefois sur une présentation séparée des éléments stricts de gestion, hors dépenses et recettes financières, et hors dépenses et recettes exceptionnelles, qui sont présentés de façon individualisée. Elle permet de contracter les recettes avec les atténuations de produits (Autres impôts et taxes avec le FPIC) et les dépenses avec les atténuations de charges (Charges de personnel avec les remboursements d'assurances et charges sociales).

La projection de résultat de l'exercice 2015 a été effectuée sur la base des informations connues à mi-décembre 2015 et peuvent encore connaître des variations du fait des derniers paiements et encaissements devant être effectués sur la journée complémentaire ou au titre des charges rattachées. Le mois de décembre étant celui enregistrant le plus de recettes (soldes) ces variations sont de l'ordre de 2%.

Les tendances sont exprimées par des pourcentages de variation en moyennes. Ces moyennes sont à relativiser car elles peuvent dissimuler des écarts plus ou moins importants entre exercice. Elles témoignent toutefois de la tendance générale qui se dégage.



2 Le budget communal

2.1 L'évolution rétrospective

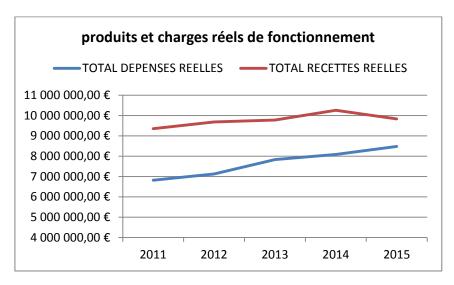
2.1.1 L'évolution globale

Les tableaux 2 et 3 présentent les données brutes d'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2011 à 2015, avec leur pourcentage de variation.

Ils sont complétés par la présentation analytique des données agrégées (tableau 4).

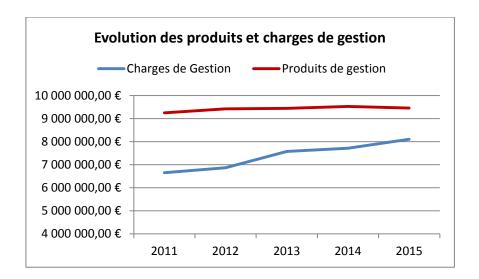
On constate que sur les 5 dernières années les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé en moyenne de 4,87% par an alors que sur la même période, les recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,02% par an, entraînant une diminution de la capacité d'autofinancement symptomatique de « l'effet ciseau » qui avait été évoqué lors du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015.

Le graphique ci-après illustre cette évolution.



Observé en données agrégées (neutralisation des atténuations de produits et de charges), on s'aperçoit que ce phénomène est essentiellement dû sur la période à une quasi-stagnation des recettes de gestion (0,45% en moyenne par an) par rapport à une progression régulière des dépenses (4,37% par an), tel que l'illustre le graphique ci-après :





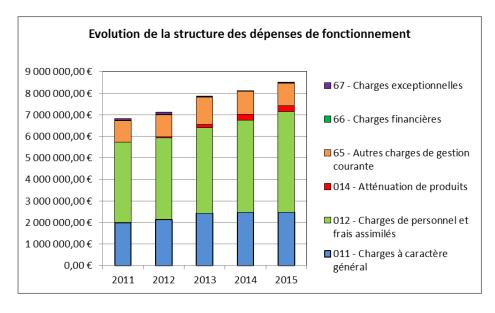
La stagnation des produits et même leur diminution en 2015 témoigne du fait que l'augmentation des taux d'imposition en 2015 cumulée à la participation de la CCMP sous forme d'atténuation du prélèvement au titre du FPIC ont compensé imparfaitement la baisse de la DGF et l'augmentation du FPIC. Cet élément est d'autant plus probant sur les courbes des dépenses et recettes réelles qui montrent plus nettement la baisse des produits à partir de 2014.

2.1.2 Les éléments décomposés

2.1.2.1 Les charges de fonctionnement

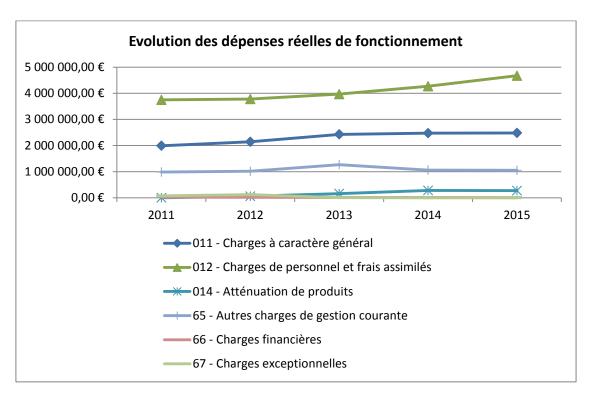
Les charges de gestion ont progressé en données brutes de 4,87% par an en moyenne, essentiellement dues à l'évolution des charges à caractère général (4,91% par an) et charges de personnel (4,93% par an)

L'évolution de la structure des dépenses entre 2011 et 2015 se présente comme suit :





La modification principale de la structure des dépenses consiste en l'augmentation de la part prise par les atténuations de produits où sont comptabilisées les charges du FPIC et de la participation de la commune au titre de l'article 55 de la loi SRU, et par l'augmentation de la proportion des charges de personnel à partir de 2014 correspondant à la mise en place des rythmes scolaires.



L'évolution des différents types de dépenses de fonctionnement montre une forte croissance des charges de personnel en 2014 et en 2015 (prévisionnel) atypique de la croissance sur la période 2011 à 2013 qui suivait la tendance de progression des charges à caractères général. Cet effet est essentiellement dû à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014 qui produit ses pleins effets en 2015, et à la réalisation du recensement en 2015. Cet effet s'accumule avec la croissance régulière des charges sociales, le glissement vieillesse technicité et, pour une part significative, sur la progression en volume des arrêts maladie, ces derniers s'atténuant toutefois en 2015. La progression moyenne des charges de personnel sur la période est de 4,93% en données brutes, et de 4,88% en données agrégées.

Le « pic » qui peut être constaté sur les charges de gestion courantes en 2013 est dû à la prise en charge d'une partie du déficit du budget annexe de la ZAC centre-ville.

Les charges financières sont minimes et en constante diminution, la Commune n'ayant pas contracté d'emprunts sur la période.

On peut également voir la montée en puissance des atténuations de charges (essentiellement due au FPIC) qui progresseront jusqu'en 2017 avec une accélération en 2016, la CCMP modifiant les modalités d'assistance aux communes mises en place en 2015 sous la forme d'une prise en charge

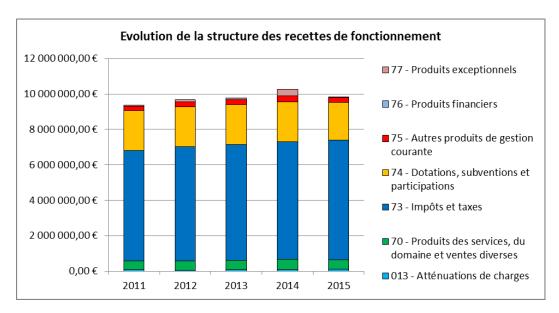


partielle du FPIC, qui sera remplacée par une augmentation de la dotation de solidarité communautaire. Ce nouveau mécanisme de redistribution est à ce jour largement défavorable pour la commune.

2.1.2.2 Les recettes de fonctionnement

En données brutes, les recettes de fonctionnement ont progressé en moyenne sur la période de 1,02% par an, et sont caractérisées par une baisse des dotations et participations de 1,22% par an en moyenne provenant de la baisse de la dotation forfaitaire enregistrée à partir de 2013 (-5,35% en moyenne par an sur la période 2011-2015) ; cette baisse des dotations est atténuée par la perception en 2015 des dotations liées au recensement, et à la mise en place des rythmes scolaires. Ces dernières dotations restent toutefois exceptionnelles.

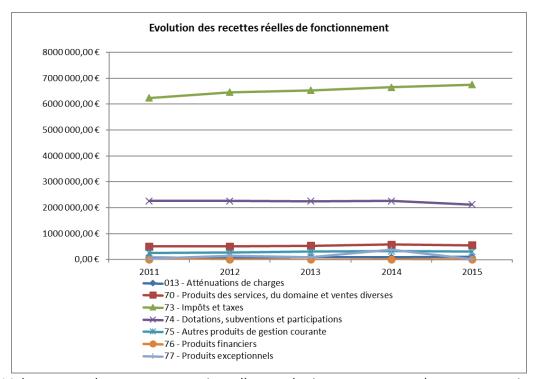
L'évolution de la structure des recettes réelles de fonctionnement s'établit comme suit :



Ce graphique montre la part prépondérante des ressources fiscales constituées essentiellement du produit des impôts locaux et de l'attribution de compensation de la CCMP.

On peut également constater la diminution de la part des dotations, subventions et participation correspondant à la baisse des dotations forfaitaires. En 2015, le montant global des recettes réelles n'a que légèrement baissé par rapport à 2014 par l'effet de l'augmentation des taux d'imposition qui ont compensé la baisse de la DGF.





En 2014, le montant des recettes exceptionnelles est plus important que sur les autres exercices, du fait de l'encaissement de produits de ventes d'immobilisation.

En moyenne, les produits des impôts et taxes ont progressé sur la période de 1,63% par an, portés essentiellement par le produit des contributions directes qui progressent de 3,09% par an provenant d'une part de la dynamique des bases d'imposition et de l'augmentation des taux en 2015. Ces éléments sont détaillés au 2.1.2.3 du présent rapport.

Il est à noter que les produits des taxes additionnelles au droit de mutation restent stables sur la période traduisant un maintien de l'activité immobilière qui n'était pas attendu compte de la tendance nationale.

Les dotations et participations enregistrent une baisse de 1,22% en moyenne par an composée essentiellement de la baisse de la dotation forfaitaire (5,35% sur la période) concentrée sur les années 2014 et 2015 (baisse de 89 882,00 € en 2014 par rapport à l'année précédente, et de 198 213,00 € en 2015, soit un total cumulé de perte sur 2ans de 288 095,00 €).

En données agrégées, le total des recettes de fonctionnement ne progresse que de 0,45% en moyenne par an sur la période du fait de la contraction des atténuations de charges (produit des assurances liés aux absences de personnel avec les charges de personnel, et des atténuations de produits (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales FPIC) avec les impôts et taxes. Ainsi, en données agrégées, les produits des « autres taxes » baissent de 0,93% en moyenne par an sur la période.

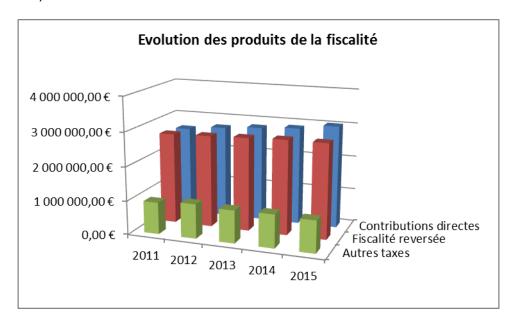
2.1.2.3 La fiscalité

Comme nous avons pu le voir précédemment, la principale ressource du budget communal provient de la fiscalité.



Celle-ci est composée de trois grands types de ressources, le produit des contributions directes (Produit des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti), la fiscalité reversée par la CCMP (Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), et les produit de taxes diverses (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), Taxe sur l'électricité, Taxes additionnelles aux droits de mutation...).

Sur la période, ces ressources ont évolué comme suit :



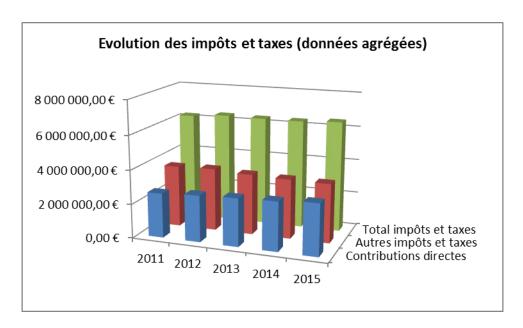
Les produits des contributions directes ont progressé en moyenne de 3,09% par an sur la période, traduisant d'une part la dynamique des bases d'imposition, et d'autre part le résultat de l'augmentation des taux décidés en 2015. Ces produits représentent environ 43% des impôts et taxes, et 29% du total des recettes réelles de fonctionnement. Ils représentent le principal moyen d'action de la Commune sur ses ressources.

Les produits de la fiscalité reversée ont progressé en moyenne de 0,76% par an sur la période, du fait de la décision de la CCMP ayant redistribué progressivement une partie de l'évolution de ses produits de fiscalité aux Communes membres jusqu'en 2014.

Les produits des autres taxes varient de 0,06% par an en moyenne, caractérisé notamment par un maintien des produits des taxes additionnelles aux droits de mutation qui de fait ont peu été impactées par la crise immobilière.

En données agrégées le cumul de la fiscalité reversée, et des autres taxes (autres impôts et taxes) présente une baisse en moyenne sur la période de 0,93% par an à cause de l'impact de l'augmentation du FPIC qui est directement déduit dans cet agrégat.

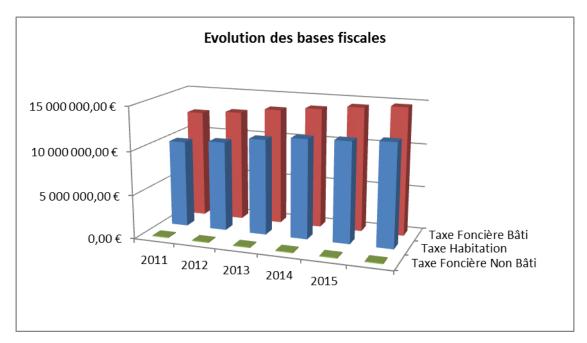




Ainsi, malgré l'intervention de la CCMP qui a pris en charge une partie du FPIC sur l'exercice 2015, les effets de l'augmentation des taux en 2015 ont été très fortement atténués par le FPIC, et amènent une faible progression des produits de la fiscalité (1,9% en moyenne par an).

Les taux d'imposition sont restés inchangés de 2011 à 2014 (9,73% pour la taxe d'habitation, 11,43% pour la taxe sur le foncier bâti, et 42,29% pour la taxe foncière non bâti) pour passer en 2015 à 10,02% pour la taxe d'habitation, 12,15% pour la taxe sur le foncier bâti, et 43,55% pour la taxe foncière non bâti.

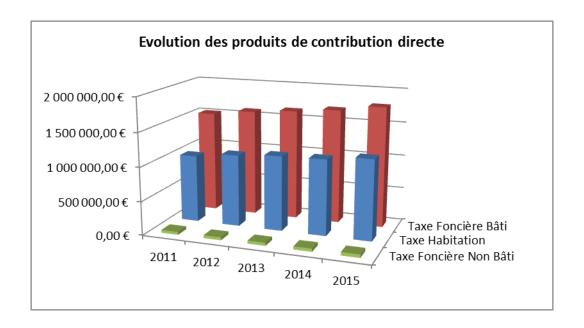
L'évolution des bases fiscales sur la période est présentée en chiffre au tableau 5, et schématiquement a été la suivante :





Les bases les plus dynamiques sont celles de la taxe d'habitation qui progressent de 3,14% par an en moyenne sur la période, pour une croissance de 2,95% des bases de la taxe sur le foncier bâti, et de 1,93% des bases de la taxe sur le foncier non bâti.

L'évolution des produits en valeur est retranscrite sur le même tableau que précédemment, et se traduit comme suit :



2.1.2.4 L'Evolution de l'autofinancement

L'autofinancement est constitué par la différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement, aussi appelée « épargne brute »

Il se présente sous deux formes, d'une part, les dotations aux amortissements, d'autre part le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Les dotations d'amortissements sont des opérations d'ordres exécutées sur l'exercice et qui apparaissent aux comptes administratifs en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Le virement n'apparait qu'au budget où il correspond à la prévision de résultat excédentaire de la section de fonctionnement destiné à être affectée à la section d'investissement (excédent de fonctionnement capitalisé) par décision sur le résultat du compte administratif. L'affectation peut être totale ou partielle en fonction du besoin de financement de la section d'investissement.

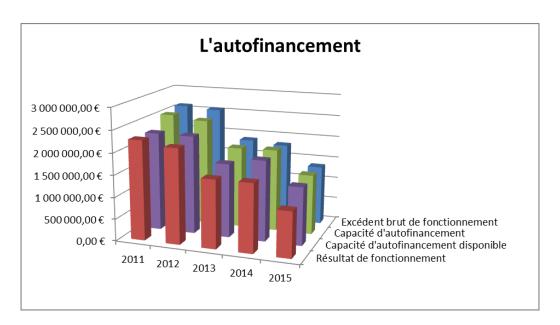
Afin d'analyser l'autofinancement, il convient de s'intéresser à quatre agrégats principaux :



- L'excédent brut de fonctionnement résultant de la différence entre les produits et les charges de gestion (Hors recettes et dépenses exceptionnelles, hors intérêt de la dette, et hors dotations aux amortissements).
- Le résultat de fonctionnement (ou autofinancement brut) qui correspond au résultat du compte administratif en section de fonctionnement
- La capacité d'autofinancement qui correspond au résultat de fonctionnement auquel on ajoute les dotations aux amortissements et provisions de façon à obtenir les deux composantes principales de l'autofinancement (amortissement et résultat).
- La capacité d'autofinancement disponible qui est égale à la capacité d'autofinancement à laquelle on retranche le remboursement en capital de la dette, et qui permet d'évaluer ce que la section de fonctionnement est en mesure de financer en terme de dépenses d'équipement, hors ressources propres de la section d'investissement.

Ces quatre éléments sont présentés au tableau 4

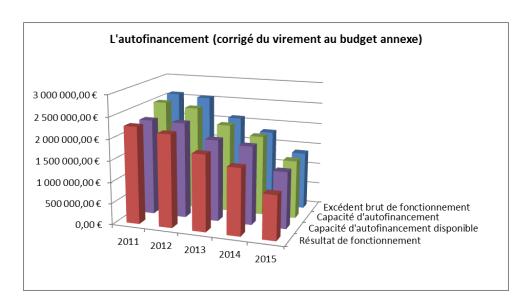
Leur évolution sur la période a été la suivante :



L'autofinancement sous ses différentes formes baisse sur la période d'environ 10% en moyenne par an amenant en 2015 une capacité d'autofinancement pratiquement réduite de moitié par rapport à 2011.

La baisse en 2013 est particulièrement importante à cause de la prise en charge d'une partie du déficit du budget annexe de la ZAC centre-ville. Si on corrige cet effet exceptionnel la variation apparaît alors ainsi :





La baisse moins régulière de l'autofinancement disponible, par rapport à la capacité d'autofinancement, est due à la réduction des charges de remboursement en capital de la dette qui a permis de soutenir le financement provenant de la section de fonctionnement.

L'accentuation de la baisse de l'autofinancement en 2014 et 2015 est due à la prise en charge du FPIC, à la baisse de la dotation forfaitaire, et à la mise en œuvre des rythmes scolaires.

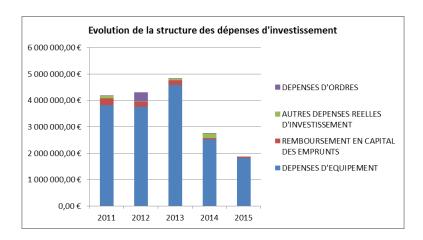
2.1.2.5 Les charges d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées essentiellement de réalisation d'opérations d'équipement, et du remboursement en capital de la dette.

Les dépenses d'investissements ont baissé en moyenne de 11,06% par an sur la période, suivant la tendance de l'autofinancement d'une part, et de la réduction du remboursement en capital des emprunts d'autre part.

Toutefois, les dépenses d'équipement ont été plus soutenues en 2013, exercice sur lequel les charges de construction de la nouvelle salle des Echets ont été réalisées.





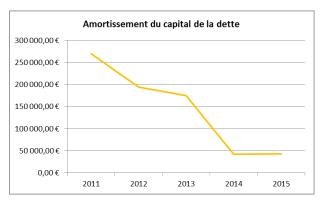
Les principales opérations sur ces exercices ont été les suivantes :

Opération	2011	2012	2013	2014	2015	CUMUL
17 - ENFOUISSEMENT RESEAUX RD 71 ET 38	0,00 €	152 646,20 €	158 818,14 €	59 347,00 €	0,00 €	370 811,34 €
20 - AMENAGEMENT CARREFOUR RUE DU TREVE ET HENRY D	0,00 €	0,00 €	12 504,18 €	0,00 €	282 445,87 €	294 950,05 €
27 - AVENUE DES PRES CELESTINS ET RUE DU BOURG	0,00 €	0,00 €	0,00 €	312 063,79 €	93 581,76 €	405 645,55 €
56 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES BOCQUETTE	0,00 €	0,00 €	188 966,38 €	63 812,97 €	0,00 €	252 779,35 €
61 - CREATION VOIE PIETONNIERE J. GUILLON J. CARRE	0,00 €	0,00 €	3 007,94 €	80 000,00 €	47 923,40 €	130 931,34 €
65 - ACQUISITION VEHICULE BALAYEUSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	109 597,34 €	0,00 €	109 597,34 €
80 - SKATE PARC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 420,00 €	123 781,30 €	127 201,30 €
94 - AMENAGEMENT RUE HENRI DESCHAMPS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	285 000,00 €	285 000,00 €
844 - REHABILIT. ANC ECOLE DE MUSIQUE	626 305,46 €	164 310,11 €	51,42 €	0,00 €	0,00 €	790 666,99 €
848 - RUE J. GUILLON PHASE I	626 222,62 €	19 820,87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	646 043,49 €
892 - PLATEAU SPORTIF DU MAS RILLIER	26 100,95 €	436 414,58 €	22 112,27 €	2 383,80 €	0,00 €	487 011,60 €
901 - AMGT CHEMIN MODE DOUX6 CHEMIN DES BALMES	5 239,91 €	751 147,09 €	21 124,95 €	0,00 €	0,00 €	777 511,95 €
914 - AMENAGEMENT DU QUARTIER DU TREVE	0,00 €	27 760,01 €	0,00 €	520 715,17 €	149 235,37 €	697 710,55 €
930 - AMENAGEMENT DE LA RUE DES TERRAUX	251 522,51 €	2 951,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	254 473,80 €
933 - AMENAGEMENT TALUS DE LA GARE	7 705,43 €	199 712,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	207 417,92 €
934 - AMENAGEMENTS ABORDS MAIRIE	1 756,15 €	212 616,71 €	15 268,64 €	0,00 €	0,00 €	229 641,50 €
955 - PERCEE VERTE	419 025,65 €	191 130,22 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	610 155,87 €
957 - SALLE DES FETES DES ECHETS	4 272,11 €	57 245,33 €	1 323 018,97 €	408 988,33 €	6 025,93 €	1 799 550,67 €
966 - REFECTION CHAUSSEE RUE DE LA GRDE PERRIERE	43 664,08 €	88 207,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	131 871,47 €
973 - AMENAGEMENT COEUR VILLE ESPACE TERRAUX	3 502,52 €	48 774,70 €	21 447,91 €	83 249,70 €	0,00 €	156 974,83 €
981 - ENTREE OUEST DE MIRIBEL	0,00 €	5 059,08 €	407 844,07 €	24 387,60 €	0,00 €	437 290,75 €
984 - EXTENSION PERCEE VERTE	0,00 €	0,00 €	70 255,92 €	48 445,19 €	5 732,96 €	124 434,07 €

Les charges de remboursement de la dette en capital ont baissé sur la période en moyenne de 16,79% par an du fait de l'extinction progressive des emprunts contractés, avec une stabilisation en 2014, exercice sur lequel il ne reste plus qu'un seul emprunt sur l'état de la dette du budget communal. Ce dernier emprunt étant à amortissement progressif avec extinction en 2019, le remboursement de la dette en capital progressera à nouveau chaque année (environ 3%) mais en restant à un niveau extrêmement faible par rapport au niveau global des dépenses d'investissement.

Ces faits peuvent être observés au travers des courbes d'évolution de l'encours de la dette au 31/12, et des montants de l'annuité en capital.





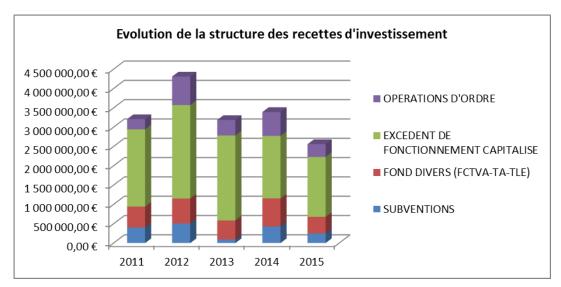


2.1.2.6 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées par les fonds propres directement perçus sur la section (FCTVA, Taxe d'aménagement, subventions), par les produits des emprunts, et des produits provenant de la section de fonctionnement virés soit directement par une opération d'ordre (dotation aux amortissements et provisions, et produits de cessions d'immobilisation), soit par l'affectation des résultats de l'exercice précédent (Excédent de fonctionnement capitalisé) qui vient couvrir les besoins de financement de l'exercice antérieur, et éventuellement abonder la section.

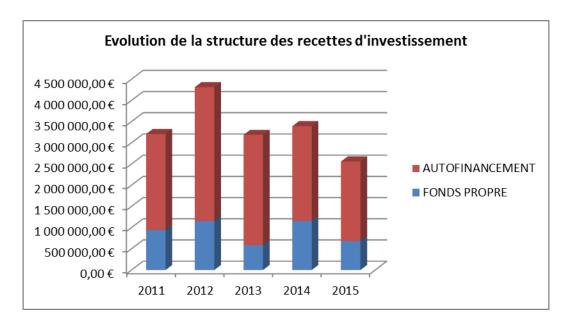
La particularité, est que budgétairement, la section d'investissement inscrit en recette la prévision de virement de la section de fonctionnement de l'exercice, mais ce virement n'est pas exécuté. Ainsi, en principe la section d'investissement génère un déficit, et la section de fonctionnement un excédent équivalent, et c'est à la constatation des résultats (comptes administratif) qu'est décidé le niveau de l'excédent de fonctionnement qui sera utilisé pour pourvoir le besoin de financement de la section d'investissement (capitalisation).

Le niveau des recettes d'investissement a baissé de 4,04% en moyenne par an sur la période, essentiellement à cause de la baisse de la capitalisation des excédents de fonctionnement. Ainsi la structure et les niveaux des composantes des recettes d'investissement se présentent ainsi :



L'évolution des recettes peut également être observée au travers de la variation des fonds propres, et de ceux provenant de l'autofinancement :





La forte variabilité des fonds propres s'explique par les niveaux de subventions directement liés aux natures des opérations d'investissements réalisés, et par les montants de FCTVA calculés sur les niveaux de dépenses d'équipement de l'exercice antérieur. Le niveau de ces fonds propres baisse en moyenne sur la période de 5,6% par an.

La variation de l'autofinancement correspond aux besoins de financement de la section, fluctuant en fonction des opérations d'investissement programmées. On constate une baisse en moyenne sur la période de 3,39% par an.

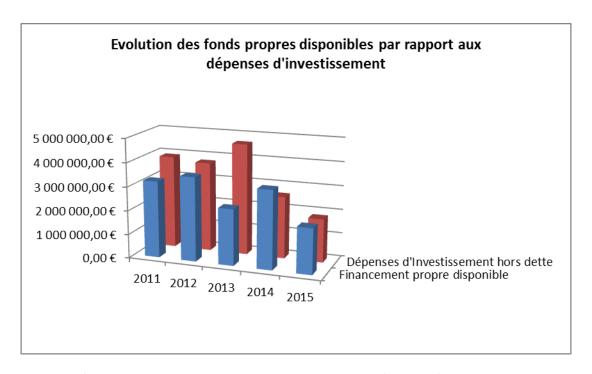
Sur l'exercice 2012 le niveau plus élevé des recettes d'investissement provient essentiellement de l'autofinancement qui a connu un montant d'excédent capitalisé plus important, et a également enregistré un produit de cession d'immobilisation plus important.

En données agrégées, les ressources propres de la section d'investissement, hors dotations aux amortissements et provisions, s'ajoutent à la capacité d'autofinancement disponible, pour fournir le financement propre disponible pour alimenter l'investissement.

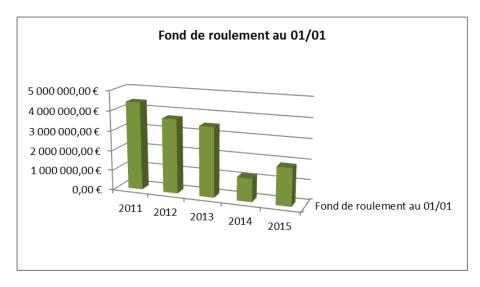
Cet agrégat, comparé au niveau des dépenses d'investissement hors dette permet de mettre en évidence les modalités de financement de chaque exercice.

En effet, quand le niveau des dépenses d'investissement est supérieur au financement disponible, la Commune doit avoir recours, soit à la souscription d'un emprunt, soit à la réduction de son fonds de roulement (utilisation des excédents antérieurs). A contrario, si le financement propre disponible est supérieur aux dépenses d'investissement, l'excédent ainsi généré abonde le fonds de roulement.





La Commune n'ayant pas souscrit de nouveaux emprunts, a utilisé sur la période la variation de son fonds de roulement pour alimenter ses dépenses d'investissement.

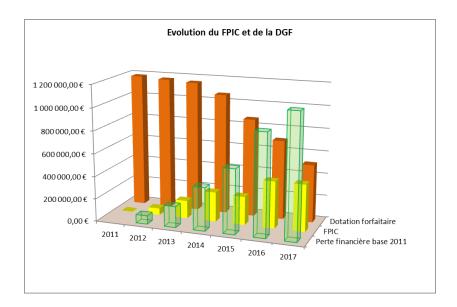


Le fonds de roulement alimenté par les exercices antérieurs à 2011 a été réduit progressivement jusqu'en 2014, pour revenir à la fin de l'exercice au niveau existant en 2009 (1,9 M€), soit environ deux mois de dépenses d'un exercice.

2.1.3 Synthèse

L'érosion de l'autofinancement du budget communal a été accentuée à partir de 2013 par l'application du FPIC, de la baisse de la DGF, et de la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires.





Si sur le mandat précédent, la collectivité a pu autofinancer ses investissements en abondant son fonds de roulement, puis en l'utilisant de façon progressive jusqu'en 2014, les marges de manœuvre restantes rendent cette pratique plus limitée sur la période actuelle.

Ce contexte de raréfaction de ressources amène une réduction des investissements réalisables car si la commune dispose d'une forte possibilité de recours à l'emprunt compte tenu de son très faible niveau d'endettement, la souscription d'emprunts nouveaux est limitée par l'impact des intérêts de la dette sur l'autofinancement restant disponible.

2.2 La projection d'exécution de l'exercice 2015

Les informations présentées dans cette section sont établies sur la base d'une projection d'exécution, estimée en Décembre 2015, sur la base des mandats et titres exécutés majorés d'une évaluation prorata temporis des éléments restant à réaliser et corrigés des engagements en cours.

<u>Ces chiffres étant évaluatifs, des variations pourront avoir lieu entre l'établissement du présent rapport, et celui du Compte Administratif de l'exercice.</u>

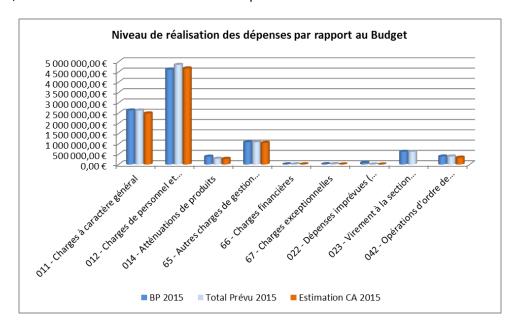
Les tableaux 6 à 9 présentent les données au niveau des chapitres, en rappelant les sommes inscrites au Budget Primitif (BP), le total des Décisions Modificatives adoptées au cours de l'exercice(DM), et le total budgétisé qui en résulte

2.2.1 Le Fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement progresse de 1,19% par rapport à 2014 essentiellement par l'effet de la variation des opérations d'ordre qui avaient enregistré une opération de cession d'immobilisation en 2014.

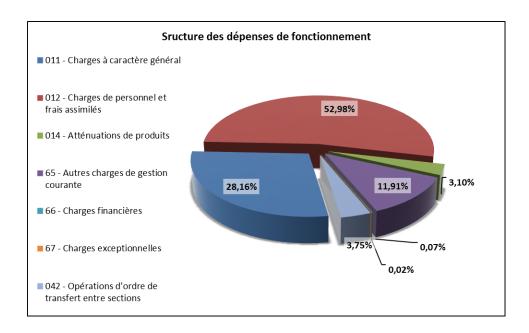


Les charges réelles progressent de 4,84% par rapport à 2014, suivant la tendance moyenne de progression des exercices précédents, mais représentent toutefois un niveau inférieur aux charges attendues au BP 2015; ces dernières enregistrant pour la première fois en année pleine les incidences de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Ce moindre niveau de dépense est dû à l'intervention de la CCMP sur les charges du FPIC enregistrées au chapitre 014 « atténuation de produit », et aux efforts de rationalisation des dépenses effectués au cours de l'exercice.

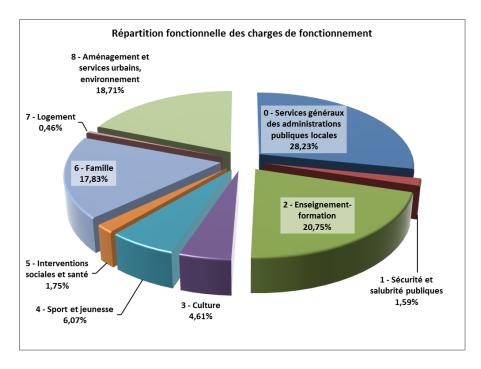


La répartition structurelle des dépenses confirme la progression significative de la part des charges de personnel dans le total des charges de fonctionnement, compte tenu à la fois de l'application des nouveaux rythmes scolaires, et de la réalisation en 2015 des opérations de recensement de la population.





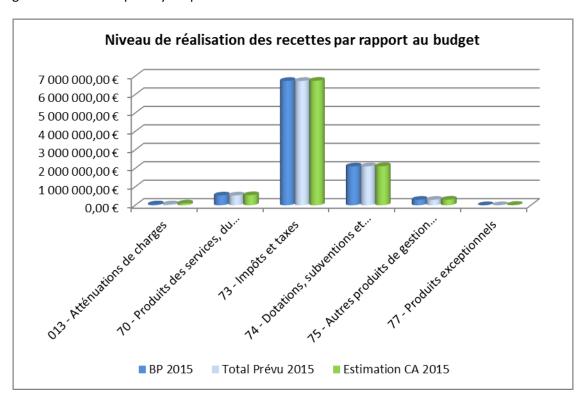
Le graphique qui suit présente la répartition fonctionnelle des charges de fonctionnement, c'est à dire leur affectation aux grands domaines d'intervention de la collectivité.



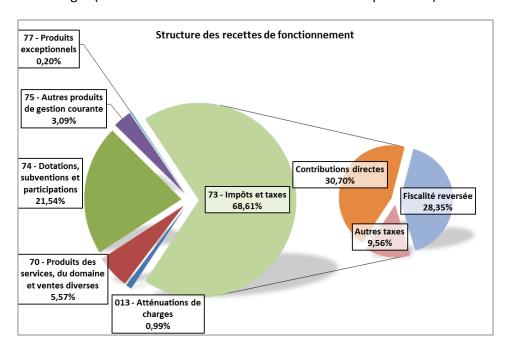
Les principaux secteurs d'intervention sont l'enseignement (Ecoles maternelles et primaire, activités périscolaires, restauration ...), les aménagements et services urbains (Interventions techniques, entretiens, voirie, urbanisme ...), les services généraux des administrations publiques (accueil, état civil, élection, administration, charges financières ...), les interventions en faveur de la famille (Crèches et garderies, service aux personnes âgées ...).



Les recettes prévisionnelles baissent de 4,22% par rapport à 2014, tendance devant être toutefois atténuée par l'effet de l'enregistrement en 2014 du produit d'une cession d'immobilisation. Ainsi en données agrégées, les produits de gestion ne baissent que de 0,69% par rapport à 2014, l'augmentation des impôts ayant partiellement atténué la baisse de la DGF.



Le niveau de réalisation des recettes est conforme aux prévisions budgétaires, avec toutefois des variations entre chapitres, dont notamment des encaissements plus importants que prévus en atténuation de charges (Produits des assurances en cas de maladie du personnel).

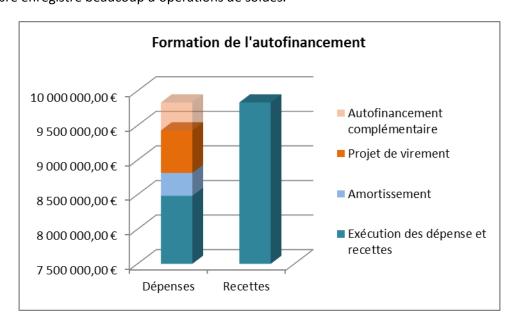




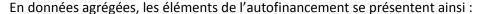
La répartition des recettes de fonctionnement marque la progression de la part des impôts et taxes passant de 65% en 2014 à 68,61% en 2015, au détriment de la part des dotations subventions et participations, enregistrant la baisse de la dotation forfaitaire. Comme vu précédemment la baisse du chapitre 74 Dotations subventions et participations a été de 1,22% en moyenne par an de 2011 à 2015

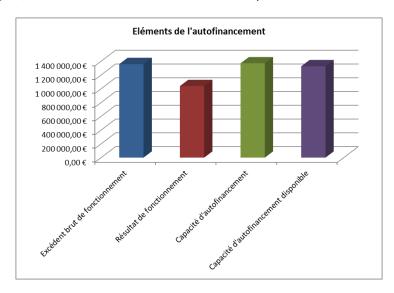
2.2.2 La prévision de résultat de fonctionnement et l'autofinancement

Le résultat prévisionnel en fonctionnement pour l'exercice est donc de 1 025 506,79 €, supérieur à la prévision budgétaire surtout par l'effet de dépenses moindres, mais pouvant fluctuer car le mois de décembre enregistre beaucoup d'opérations de soldes.



L'excédent étant supérieur au projet de virement (615.200 €), l'exercice dégage une possibilité d'autofinancement complémentaire, ou de report à l'exercice suivant.







2.2.3 L'investissement

Les dépenses d'investissement sont en repli de 32% par rapport à 2014 en majeure partie du fait de la baisse de la capacité d'autofinancement disponible.

La réalisation des opérations d'équipements est évaluée à 1 821 574,11 €, auquel s'ajoute une estimation de 528 365,18 € de restes à réaliser, portant le total des opérations programmées à 2 349 939,29 €.

Les principales opérations de l'exercice ont été les suivantes :

Opération	2015
20 - AMENAGEMENT CARREFOUR RUE DU TREVE ET HENRY DESCHAMPS	282 445,87 €
27 - AVENUE DES PRES CELESTINS ET RUE DU BOURG	93 581,76 €
61 - CREATION VOIE PIETONNIERE J. GUILLON J. CARRE	47 923,40 €
80 - SKATE PARC	123 781,30 €
90 - VIDEOSURVEILLANCE	74 040,48 €
94 - AMENAGEMENT RUE HENRI DESCHAMPS	285 000,00 €
914 - AMENAGEMENT DU QUARTIER DU TREVE	149 235,37 €

L'autofinancement complémentaire dégagé par la section de fonctionnement a permis de réaliser les dépenses d'investissement, sans avoir recours à l'emprunt de 356 641,31 € inscrit au budget.

2.2.4 La synthèse

L'exécution du budget 2015 a été marquée par l'application des principes évoqués lors du débat d'orientation budgétaire, à savoir la recherche de rationalisation des dépenses de fonctionnement qui s'est particulièrement illustrée sur les charges à caractère général.

Les charges de personnel ont été légèrement supérieures à la prévision du Budget Primitif, mais sont restées relativement maîtrisées au regard des niveaux d'absentéisme constatés précédemment, des augmentations de charges sociales, et de la prise en charge en année pleine de l'application des nouveaux rythmes scolaires.

La participation de la CCMP aux charges du FPIC en a limité l'impact négatif sur les finances communales, et a participé à la constitution d'un autofinancement complémentaire disponible qui a notamment permis d'éviter le recours à l'emprunt pour le financement des investissements.

L'augmentation des impôts, ayant produit une ressource complémentaire de 151 317,00 € par rapport à 2014, n'a qu'imparfaitement compensé la baisse de la dotation forfaitaire qui a été de 198 213,00 €.

2.3 L'évolution prospective

2.3.1 Les Hypothèses

Afin d'établir une projection de l'évolution financière de la Commune, il convient de fixer les postulats déterminant les hypothèses de variations des principaux éléments financiers.

Ces hypothèses sont établies sur la base des données agrégées, facilitant la compréhension et la vision globale de l'évolution possible.



Cette évaluation agrégée permet d'anticiper l'évolution de la capacité d'autofinancement du budget général, ainsi que le financement propre disponible pour les opérations d'équipement.

2.3.1.1 Les produits de gestion

Pour les contributions directes, la simulation est établie en appliquant à compter de 2016 la variation des bases d'imposition constatée entre 2014 et 2015 (derniers éléments connus). Si cette variation est moins importante que la moyenne de progression constatée sur l'analyse rétrospective, elle apparait plus pertinente au regard des possibilités de répétition de programmes d'aménagement d'ensemble qui ont pu avoir lieu sur la période 2011 à 2015. Ces hypothèses de variation sont donc d'une augmentation annuelle de 2,36% des bases de taxes d'habitation, de 2,34% des bases de taxes foncières bâti, et de 4,96% des bases de taxes de foncier non bâti.

Pour les autres impôts et taxes, la simulation intègre une progression du FPIC à 448.000 € en 2016 (la CCMP n'intervenant plus sur ce montant), puis une stabilisation à ce niveau sur les exercices postérieurs. Est également intégré l'absence de progression de l'attribution de compensation, et le versement à compter de 2016 d'un montant annuel supplémentaire de 45.000 € sur la dotation de solidarité communautaire, remplaçant l'aide intervenue en 2015 sur le FPIC (environ 120.000 €).

La DGF est calculée en réduction sur la base de la progression de la participation pour réduction des déficits publics jusqu'en 2017, ramenant le montant à 511 916,62 € de dotation forfaitaire, puis à une stabilité sur les exercices postérieurs. Cette hypothèse pessimiste se justifie par les incertitudes restantes sur les modalités de réforme de son calcul devant être déterminées courant 2016 pour une application à compter de 2017.

Les autres produits de gestion sont calculés avec une progression annuelle de 1% correspondant à l'évolution générale des produits constatés antérieurement.

2.3.1.2 Les charges de gestion

Pour les charges de personnel, l'hypothèse d'évolution est de 3% par an à compter de 2016, afin d'intégrer les effets de revalorisation d'échelles indiciaires des agents de catégories C et B, et d'anticiper les hausses prévisibles de charges sociales. Elles se basent sur des atténuations de produits (remboursement des assurances, et remboursement sur charges sociales) fixes à 75.000 € à compter de 2016 (niveau faible par rapport aux exercices antérieurs mais se justifiant par leur forte variabilité).

Pour les charges générales, l'hypothèse retenue est une progression de 1, 5 % par an compte tenu de la faible inflation, et des résultats des économies de gestion en cours.

Les autres charges sont évaluées avec une progression de 1% à l'exception notable de l'insertion de la prise en charge par le budget général du déficit du budget annexe de la ZAC centre-ville à compter de 2016, à hauteur de 200.000 € sur cet exercice, puis de 100.000 € sur les exercices suivants, jusqu'en 2019.

2.3.1.3 Les autres charges de fonctionnement

Les intérêts de la dette sont calculés sur la base du tableau d'amortissement de l'emprunt restant, sans adjonction de dette supplémentaire.



Les produits et charges exceptionnels sont fixes à compter de 2016 compte tenu de leur caractère imprévisible.

La dotation aux amortissements est fixe à compter de 2016 pour tenir compte du renouvellement récurrent des équipements de la Commune.

2.3.1.4 Les éléments d'investissements

Le remboursement en capital de la dette est calculé sur la base du tableau d'amortissement de l'emprunt restant, sans ajout d'emprunt nouveau.

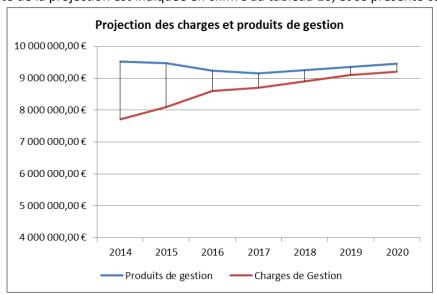
Le FCTVA est calculé par application du nouveau taux de 16,404% du montant des investissements hors dette de l'exercice précédent. Les subventions sont fixées à titre prudentiel à 70.000 €. Toutefois, en 2018 est intégré l'attribution d'un fond de concours de 300.000 € correspondant à la prévision de l'achèvement de la ZAE de Folliouse, et de la restitution au budget communal de l'excédent généré.

En 2016 est intégré le produit de cession des immobilisations correspondant à la cession des terrains de l'opération d'aménagement de la maison de santé.

Les produits de taxes d'aménagement et autres produits d'investissement (autres recettes réelles) sont fixés à titre prudentiel à hauteur de 150.000 € pour 2016 puis à 100.000 € à compter de 2017.

2.3.2 L'évolution des produits et charges de gestion

La résultante de la projection est indiquée en chiffre au tableau 10, et se présente comme suit :



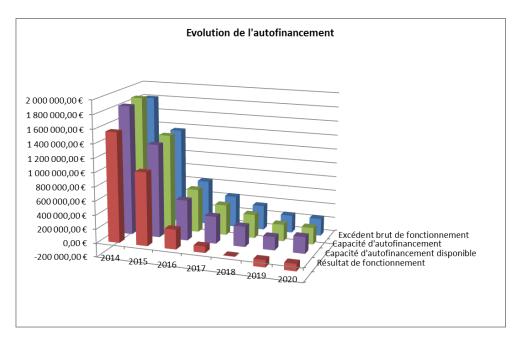
Elle illustre la continuité de l'effet ciseau amorcé depuis 2013 qui poursuit l'érosion de l'autofinancement, les lignes situées entre les deux courbes donnant un niveau indicatif de l'évolution de l'excédent brut de fonctionnement.

La courbe d'évolution des produits de gestion montre notablement l'effet de la baisse de la DGF, et l'impact du FPIC jusqu'en 2017.



2.3.3 L'évolution de l'autofinancement

La variation prévisible des quatre agrégats principaux de l'autofinancement précédemment définis se présente comme suit :



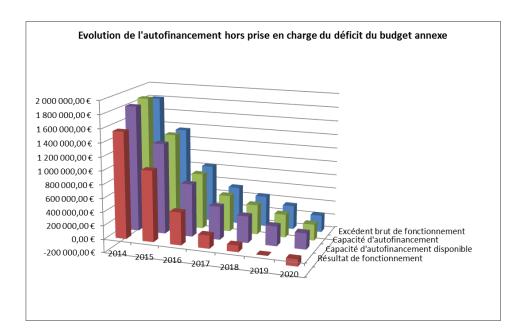
A partir de 2018 le résultat de fonctionnement est négatif pour aboutir en 2019 et 2020 à un déficit de plus de 100.000 €, mais dès 2017 son niveau est très faible (92 421,93 €) et particulièrement fragile compte tenu de la variabilité des recettes et dépenses.

La capacité d'autofinancement reste positive par l'effet de la dotation aux amortissements et provision qui toutefois ne peut être abondée au niveau prévu, traduisant le risque de ne plus pouvoir renouveler les équipements amortis.

La capacité d'autofinancement disponible est inférieure à 6,22% des produits de gestion à partir de 2016, le taux de 7% étant considéré comme un seuil d'alerte. Elle remonte en 2020 par le seul effet de l'extinction de la dette en 2019 sans toutefois remonter au-delà de ce seuil.

Afin d'évaluer la portée de la prise en charge du déficit du budget annexe, le graphique suivant représente l'évolution de l'autofinancement sans cette dépense en charge de gestion.



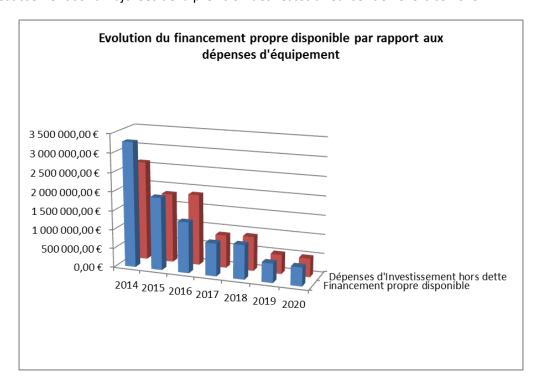


Il en résulte que le déficit du résultat de fonctionnement est simplement repoussé d'un an, traduisant la difficulté à retrouver une capacité d'autofinancement par l'augmentation de l'excédent brut de fonctionnement.

2.3.4 L'investissement

Les recettes propres de la section d'investissement abondent la capacité d'autofinancement pour former le financement propre disponible.

Pour les besoins de la prospective, la simulation compte en dépense d'investissement hors dette, à partir de 2016, la totalité du financement propre disponible. Toutefois, pour 2016, les dépenses d'investissement sont majorées de la prévision des restes à réaliser de l'exercice 2015.





En 2016, la capacité d'investissement reste soutenue par le produit des cessions d'immobilisation (vente de biens), le surplus de dépenses provenant des restes à réaliser étant ponctionné sur le fonds de roulement qui est ramené à 1 427 947,82 € soit environ 1,5 mois de dépenses.

La capacité d'investissement s'amenuise au fur et à mesure des exercices pour aboutir en 2020 à un montant de 488 978,90 €.

2.3.5 La synthèse

La diminution des dotations de l'Etat cumulée à l'application du FPIC et aux charges nouvelles liées à l'application des nouveaux rythmes scolaires diminuent profondément et durablement la capacité d'autofinancement de la Commune.

Cette diminution accentuée par la nécessité de prendre en considération le déficit du budget de la ZAC centre-ville pour en permettre la réalisation, limite non seulement la capacité d'investissement sur fonds propres, mais aussi la possibilité de recourir à l'emprunt compte tenu de l'impact des charges d'annuités générées. La perspective d'évolution de l'autofinancement est en effet trop faible pour permettre d'assurer une capacité de remboursement sur un terme suffisant.

2.4 Les éléments principaux pour l'exercice 2016

2.4.1 L'action sur le fonctionnement

Afin de limiter la réduction de son autofinancement, la Commune doit poursuivre les efforts initiés en 2015 et donnés lors du débat d'orientation budgétaire, à savoir :

- -Mettre en œuvre une Charte des commandes publiques pour rationaliser les dépenses de la Commune
 - -Renégociation de contrats en cours dans la perspective d'une diminution des coûts
 - -Participer à, et accompagner, la diminution des coûts énergétiques
 - -Rationnaliser les dépenses de façon globale en préservant au maximum la vie associative.
 - -Moderniser les « process » avec recherche d'automatisation de certaines tâches.
- Limiter toutes les dépenses nouvelles ou les réaliser avec le remplacement d'une dépense déjà inscrite.

L'objectif recherché est à minima de stabiliser les dépenses, voire de les infléchir.

En parallèle doit être poursuivi la réflexion sur l'optimisation de la politique fiscale, notamment au travers des abattements fiscaux, et la réalisation d'éléments de patrimoine immobilier. Cependant, ce denier élément reste ponctuel, c'est à dire qu'il peut permettre d'abonder le financement de la section de l'Investissement sur <u>un</u> exercice, mais ne produit pas d'effets à moyen ou long terme.



L'analyse engagée sur les économies de charges de fonctionnement, doit obligatoirement s'accompagner d'une réflexion sur le niveau de qualité de prestations offert aux Miribelans dans le cadre des services publics.

Les possibilités de mutualisation de services, ou de passation de commandes avec la CCMP, ou avec les Communes environnantes devront être approfondies.

2.4.2 L'action sur le financement de l'investissement

La programmation de l'investissement devra être évaluée en fonction de ses possibilités de financement.

La possibilité de recours à l'emprunt étant limitée, la Commune pourra optimiser son fonds de roulement pour financer une partie des investissements nécessaires, sans toutefois réduire celui-ci en deçà d'un million (environ 1 mois de dépenses).

3 Les budgets annexes

Les données sur les budgets annexes ne font pas l'objet d'une présentation agrégée sur le présent rapport compte tenu de la moindre complexité de la nature des dépenses et recettes existantes.

La Commune dispose de 3 budgets annexes, le budget de l'Assainissement, le Budget de la ZAC centre-ville, et le budget de la ZAE de Folliouse.

Le budget de l'assainissement, se finance par la seule perception de la redevance, et ne fait pas l'objet de liaison financière avec le budget communal, sauf exceptions strictement encadrées.

Les budgets de la ZAC centre-ville, et de la ZAE de Folliouse, sont liés à des opérations d'aménagement qui se clôturent à l'achèvement des derniers travaux, et dont les résultats doivent être intégrés au budget communal. A ce titre il importe d'en évaluer l'incidence sur les finances de la Commune.

3.1 Le budget assainissement

L'exploitation du service de l'assainissement a été confiée à la société Nantaise des Eaux service par contrat d'affermage.

Cette société gère le réseau de la Commune et perçoit la redevance de l'assainissement.

Elle reverse au budget d'assainissement de la Commune la « part communale » et conserve la part du délégataire.



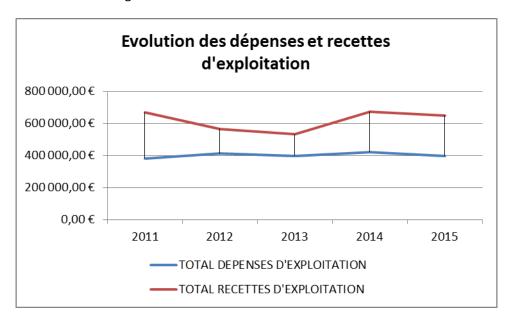
3.1.1 L'évolution rétrospective

3.1.1.1 L'exploitation

L'évolution des dépenses et recettes d'exploitation depuis 2011 est retracée dans le tableau 11

Les dépenses sont relativement stables, avec une progression annuelle moyenne de 0,79%. Elles sont principalement constituées du paiement de la participation de la Commune au SAMINE, syndicat intercommunal gérant l'acheminement des eaux usées vers les réseaux du Grand Lyon.

Les recettes d'exploitation sur la période affichent la même stabilité avec toutefois une tendance à la baisse de 0,61% en moyenne par an. Elles fluctuent toutefois, sous l'effet de la variabilité des versements des participations pour raccordement à l'égout, et des variations de consommation et d'abonnés notamment au regard des conventions de versement d'effluents industriels.



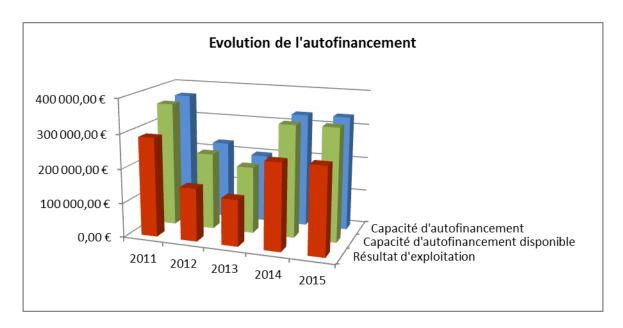
L'évolution des tarifs de l'assainissement a été la suivante :

	EN H.T.				
	ABONN	EMENT	CONSOMMA	ATION/M3	
	MIRIBEL	DELEGATAIRE	MIRIBEL	DELEGATAIRE	
2011	32,210€	11,320€	0,745€	0,167€	
2012	32,210€	11,330€	0,745€	0,193€	
2013	32,210€	11,330€	0,745€	0,193€	
2014	32,210€	11,350€	0,745€	0,193€	
2015	32,210€	11,350€	0,745€	0,193€	

3.1.1.2 L'autofinancement

La capacité d'autofinancement disponible s'érode légèrement sur la période avec une baisse de 1,32% en moyenne par an, mais reste suffisante pour financer les efforts d'investissement réguliers.





Les opérations de plus grande envergure dans le cadre du schéma d'assainissement, sont financées par ponction sur le fonds de roulement.

3.1.1.3 L'investissement

Les dépenses et recettes d'investissement sont retracées au tableau 12

Les opérations d'équipement varient fortement d'années en années, en fonction des programmations de réfection de voirie, et des priorités d'actions sur le réseau d'assainissement.

Sur la période, les principales opérations réalisées ont été les suivantes :

Opération	2011	2012	2013	2014	2015
61 - MISE EN SEPARATIF RUE BROTTEAUX	32 880,59 €	0,00€	1 536,32€	0,00€	0,00€
64 - MISE EN SEPARATIF RUE DU FOUR A CHAUX	8 612,10 €	252 131,13€	68 797,35 €	204,78€	0,00€
65 - MISE EN SEPARATIF RUE HENRY DESCHAMPS	9 556,93 €	549 884,23€	296 696,76€	204,78€	0,00€
72 - MODIFICATION ARMOIRE ELECTRIQUE STATION REFOULEMENT	0,00€	12 871,35€	0,00€	0,00€	0,00€
73 - ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DU TREVE	0,00€	0,00€	0,00€	125 482,87 €	102 369,55 €
76 - MISE EN SEPARATIF SECTEUR RD 1084	0,00€	0,00€	0,00€	15 576,00€	0,00€

En matière de dette, le Budget de l'assainissement ne comporte qu'un seul emprunt, qui est en fait une avance remboursable qui avait été accordée à la Commune par l'Agence de l'eau, dont l'annuité représente 5.075,77 €, et dont la dernière échéance interviendra en 2018.

Le capital restant dû de cet emprunt est de 15.076,35 € en 2016, 10.075,96 € en 2017 et 5.050,77 € en 2018.

3.1.2 La projection d'exécution de l'exercice 2015

La projection d'exécution de l'exercice 2015 est indiquée dans les tableaux 11 et 12.

Le résultat de l'exercice devrait présenter un excédent de fonctionnement de 252 568 € et d'investissement de 152 135 €, dont le cumul abondera le fonds de roulement et financera les restes à réaliser.



3.1.3 L'évolution prospective

La compétence Assainissement sera transférée aux communautés de Communes, au plus tard au 01 janvier 2020.

Elle peut toutefois être appliquée plus tôt en cas de fusion de la CCMP et de la 3CM, cette dernière disposant déjà de cette compétence.

En fonction de l'évaluation de la faisabilité de cette fusion, la commune devra anticiper ce transfert, notamment en matière tarifaire.

Sauf modification profonde des conditions de rejet des effluents de la Commune au Grand Lyon, le produit de la redevance d'assainissement est suffisant pour alimenter les charges d'exploitation et d'investissement du budget. Des ajustements peuvent avoir lieu pour prévenir un amoindrissement de l'autofinancement, ou pour la réalisation d'une opération ponctuelle importante.

Une actualisation du schéma d'assainissement doit être effectuée, notamment pour actualiser les programmes de réalisation d'investissement.

En dehors de ces cas, les travaux d'assainissement suivront les impératifs de réalisation des travaux de voirie.

3.1.4 Les données principales pour l'exercice 2016

L'exercice 2016 devra permettre la réalisation des études d'actualisation du schéma d'assainissement, et la poursuite des travaux de gros entretien, et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la Commune.

3.2 Le budget ZAC centre-ville

Le budget ZAC centre-ville n'a pas connu de réalisations particulières entre 2011 et 2015, à l'exception notable des acquisitions immobilières réalisées en 2013 et 2014 respectivement pour 313 456,57 € et 215 310,42 € qui ont permis d'assurer la maîtrise foncière des derniers bâtiment situés sur l'assiette du projet.

En 2015 la Commune a fait réaliser un bilan opérationnel du projet afin de déterminer la suite à lui donner.

Ce bilan peut être résumé comme suit :



	DEPENSES REALISEES	DEPENSES RESTANTES
Charges Foncieres	2 498 345,00 €	0,00€
Etudes et honoraires	60 644,00€	50 000,00€
Opérations de travaux	721 970,00€	1 334 932,00 €
Frais généraux	5 297,00€	62 380,00 €
TOTAL	3 286 256,00 €	1 447 312,00 €

	RECETTES REALISEES	RECETTES RESTANTES
Vente foncier	1 007 240,00 €	1 040 900,00 €
Subventions	45 924,00 €	0,00€
TOTAL	1 053 164,00 €	1 040 900,00 €

Compte tenu des sommes déjà prises en charge par le budget général, l'achèvement de l'opération implique d'anticiper des prises en charges de déficit du budget annexe à une hauteur cumulée de 910.000 € (535.000 € sur le déficit existant, et 375.000 € pour les opérations nouvelles).

Pour l'exercice 2016, la Commune devra envisager les études de programmation, et les travaux préalables qui permettront d'échelonner la réalisation afin d'en limiter l'impact sur le budget général.

3.3 Le budget ZAE de Folliouse

Le budget de la ZAE de Folliouse n'a pas fait l'objet de dépenses ou recettes sur l'exercice 2015.

Sur les 6 parcelles créées à l'origine, seule une parcelle de 2.200 m² reste à vendre.

Le bilan opérationnel de l'aménagement s'établit comme suit :

	DEPENSES REALISEES	DEPENSES RESTANTES
Charges foncieres	550 818,81 €	
Etudes et honoraires	7 595,00 €	
Travaux et M O	698 409,62 €	100 000,00 €
Divers	841,26€	1 000,00 €
TOTAL	1 257 664,69 €	101 000,00 €
	RECETTES REALISEES	RECETTES RESTANTES
Vente de terrain	1 539 955,00 €	154 000,00 €
Subventions	20 000,00 €	
TOTAL	1 559 955.00 €	154 000.00 €

Solde	302 290,31 €	53 000,00 €

Après la cession de la dernière parcelle, il restera à la collectivité à réaliser les travaux de finition de la voirie et des abords.



Il est à noter que dans le cadre de l'application de la loi NOTRe, la CCMP exercera à compter du 01 janvier 2017, la compétence économique dans sa totalité, et que ce budget lui sera donc transféré.

3.4 La synthèse

Les budgets annexes de l'assainissement et de la ZAE de Folliouse seront amenés à être transférés à la CCMP. Les conditions de ces transferts sont à évaluer au cours de l'exercice 2016

Ces deux budgets ne font pas courir de risques financiers particuliers au budget général dans leur condition d'exécution actuelle.

Le Budget ZAC Centre-ville, demandera une participation du budget général de 910.000 € dans le cadre de son exécution actuelle. C'est pourquoi la projection d'exécution comporte une prise en charge régulière du déficit actuel. Les conditions de mise en œuvre de cette participation, et notamment son échelonnement dans le cadre des réalisations, dépendent de la continuité des conditions d'exécution qui, si elles doivent être modifiées, en permettront une réévaluation.

Les études prévues en 2016 pour ce budget annexe fixeront ces conditions.

4 Les engagements pluriannuels

4.1 Les autorisations de programmes

Une seule autorisation de programme est en cours sur le budget Communal, et concerne l'opération d'aménagement du quartier du trève.

Elle a été programmée pour un coût prévisionnel total de 1.360.000 €

La charge a été répartie en autorisation de crédits sur les exercices 2013 à 2015, à hauteur comme suit :

	2013	2014	2015	TOTAL
Crédits ouverts	335 000,00 €	400 000,00€	625 000,00€	1 360 000,00€

L'exécution a été partagée entre le budget général et le budget d'assainissement comme suit :

	2013	2014	2015	TOTAL
Crédits consommés Budget Communal	27 760,01 €	520 715,17 €	149 235,37 €	697 710,55€
Crédits consommés Budget Assainissement	0,00€	125 482,87 €	17 925,01 €	143 407,88€
Total des crédits consommés	27 760,01 €	646 198,04 €	167 160,38 €	841 118,43 €

Le solde de ce programme de 518 881,57 € doit intervenir au cours de l'exercice 2016, mais devrait être inférieur au montant initialement prévu.

4.2 La programmation pluriannuelle des investissements

Le Budget Communal, pour son exécution sur les exercices ultérieurs est sujet à des aléas financiers importants :



- -Modification de calcul de la DGF
- -Conditions financières des transferts de compétences pouvant intervenir à l'occasion des fusions de Communauté de Communes
 - -Revalorisation des Echelles indiciaires des agents de catégorie C et B
 - -Evolution des charges sociales

Dans le contexte d'un autofinancement particulièrement contraint l'imprévisibilité de ces éléments rend toute programmation particulièrement aléatoire.

Aussi, le Plan Pluriannuel des Investissements de la commune a été envisagé sur la seule période des trois prochaines années avec une partie basée sur l'autofinancement disponible, et une partie conditionnelle, qui ne pourra être réalisée que dans l'éventualité où la Commune peut mobiliser les financements suffisants.

Ce Plan sera donc limité en cumul sur 3 ans. L'estimation actuelle hors emprunt et toutes choses égales par ailleurs s'établit aux environs de 4 300 000 € sujet à forte fluctuation en fonction des circonstances. Les opérations supplémentaires peuvent intervenir en fonction des financements dégagés.

Le programme comprend sous réserve de la stabilité des hypothèses énoncées ci-dessus :

L'aménagement d'une cantine à l'école du Centre

L'aménagement de la place de la République en lien avec la maison de santé

Prolongement de la percée verte jusqu'à l'Allégro

Des opérations d'embellissement du cadre urbain

La réfection de la rue Victor Hugo (montée du Carret), Assainisement, eau pluviales, éclairage public, et voirie.

Les acquisitions immobilières

Les opérations de renouvellement et d'améliorations des voies et bâtiments communaux

Le renouvellement des équipements

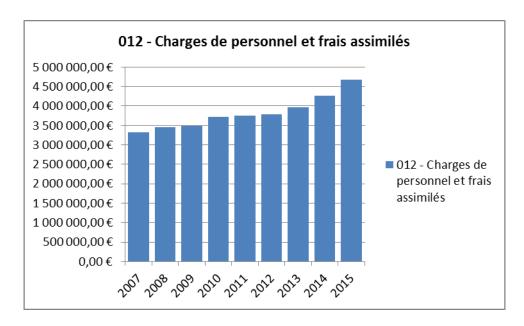
En perspective consolidée :

Les opérations d'aménagements de la ZAC centre-ville et plus particulièrement l'espace situé entre la place du marché et la rue des écoles.

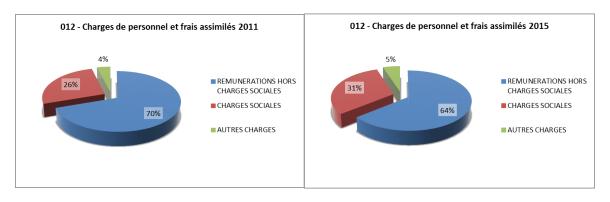


5 La structure et l'évolution des dépenses de personnel

Les charges de personnel ont progressé de 4,93% en moyenne sur la période 2011 à 2015, essentiellement due à la forte progression des exercices 2014 et 2015 correspondant à la mise en place des rythmes scolaires, et à l'augmentation des charges sociales.

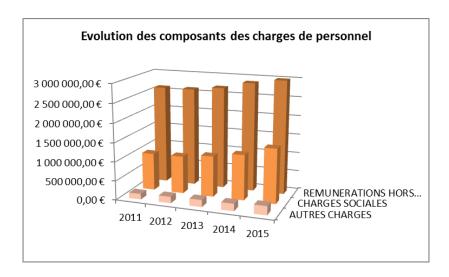


Ainsi dans la structure des dépenses de personnel, les charges sociales ont représenté 26% des dépenses en 2011, alors qu'elles atteignent 31% en 2015.

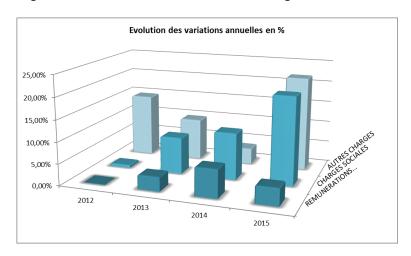


L'évolution globale de la masse salariale dissimule cette augmentation les charges sociales progressant également du fait de l'augmentation des rémunérations.





Toutefois, l'examen des variations annuelles en pourcentage est un indicateur de la différence de proportion entre l'augmentation des rémunérations et des charges.



Il est également possible de remarquer ainsi la moindre progression des rémunérations en 2015.

L'augmentation des charges n'est toutefois pas la cause principale de la variation des charges de personnel qui reste l'augmentation de la masse salariale provenant de deux créations de postes en 2015, de l'organisation de « tuilages » dans les cas de remplacement pour départ en retraite, des charges de personnel pour la réalisation du recensement 2015, de l'organisation en année pleine pour les TAPS, des variations d'heures liées à l'organisation des nouveaux rythmes scolaires, et des remplacements de personnel en cas d'absence pour maladie.

Les effectifs calculés en équivalent temps plein, et déduction faite des remplacements pour absence en cas de maladie sont de 103,84 ETP pour 2014, et de 111,12 ETP pour 2015.



6 Synthèse générale

La Commune se trouve dans une situation financière contrainte par des éléments extérieurs, baisse de la DGF, augmentation du FPIC, augmentation des charges sociales, variation des échelles indiciaires des agents avec une aggravation en perspective jusqu'en 2017 puis une relative stabilité.

Ces contraintes ont réduit considérablement sa capacité d'autofinancement disponible qui n'est plus alimenté par la baisse du remboursement de la dette en capital qui est actuellement très basse.

Les efforts de rationalisation des dépenses engagés en 2015, liés à un niveau d'inflation faible, et aux produits de l'augmentation des impôts de 2015 stabilisent en partie cet effet sans dégager de marges de manouvres pour financer l'investissement, et amenant une perspective de déficit de fonctionnement à l'horizon 2017 par l'effet de prise en charge du budget annexe de la ZAC centreville.

Si l'exercice 2016 ne connaît pas encore les conséquences les plus directes de cette diminution des ressources, il devra malgré tout anticiper ces effets en poursuivant la politique d'optimisation des dépenses et des recettes engagée en 2015.



ANNEXES (Tableaux) 7

Tableau 1 CONJONCTURE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Vue d'ensemble

Chiffr	es-clé	s : la F	rance	et sor	n envi	onnei	ment i	nterno	ationa	I			
		201	4			201	5		20	16			2016
	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	2014	2015	acquis
Environnement international													
PIB des économies avancées	0,2	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,8	1,9	1,9
PIB de la zone euro	0,2	0,1	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,9	1,5	1,2
Baril de Brent (en dollars)	108	110	104	77	55	63	51	47	45	45	100	54	45
Taux de change euro-dollar	1,37	1,37	1,32	1,45	1,13	1,10	1,11	1,09	1,08	1,08	1,38	1,11	1,08
Demande mondiale adressée à la France	0,7	1,1	1,2	1,2	0,5	-0,2	1,5	1,0	1,0	1,0	4,0	3,2	3,3
France équilibre ressources-emplois													
PIB	-0,2	-0,1	0,2	0,1	0,7	0,0	0,3	0,2	0,4	0,4	0,2	1,1	1,0
Importations	0,9	0,8	1,5	1,8	1,9	0,5	1,7	0,6	1,0	1,0	3,9	5,6	3,1
Dépenses de consommation des ménages	-0,4	0,4	0,4	0,2	0,8	0,0	0,3	-0,1	0,5	0,4	0,6	1,4	0,8
Dépenses de consommation des APU et des ISBLSM	0,5	0,5	0,6	0,5	0,2	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	1,9	1,6	1,2
FBCF totale	-0,7	-0,6	-0,4	-0,2	0,2	-0,1	0,1	0,5	0,4	0,4	-1,2	-0,2	1,1
dont : ENF	-0,1	0,2	0,4	0,1	0,8	0,5	0,7	0,8	0,9	0,8	2,0	2,0	2,6
Ménages	-1,9	-1,4	-1,0	-0,4	-0,8	-1,1	-0,5	-0,1	0,0	0,0	-5,3	-3,0	-0,6
Administrations publiques	-2,1	-2,7	-2,5	-1,0	-0,3	-0,8	-1,0	0,3	0,3	0,0	-6,9	-3,9	-1,4
Exportations	0,3	-0,2	1,3	2,7	1,5	1,9	-0,6	0,7	0,9	1,0	2,4	5,5	2,3
Contributions (en point)													
Demande intérieure hors stocks*	-0,3	0,2	0,2	0,2	0,6	0,1	0,3	0,2	0,4	0,4	0,5	1,1	0,9
Variations de stocks*	0,3	0,0	0,1	-0,3	0,3	-0,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Commerce extérieur	-0,2	-0,3	-0,1	0,2	-0,2	0,4	-0,7	0,0	0,0	0,0	-0,5	-0,1	-0,3
France - situation des ménages													
Emploi total	-4	13	-19	42	17	52	17	41	37	36	32	127	73
Salariés du secteur marchand non agricole	-29	-8	-43	17	-7	28	-1	25	15	20	-63	46	35
Taux de chômage BIT France métropolitaine**	9,8	9,7	10,0	10,1	10,0	10,0	10,2	10,1	10,0	10,0	10,1	10,1	10,0
Taux de chômage BIT France (y compris DOM)**	10,2	10,1	10,4	10,5	10,3	10,4	10,6	10,5	10,4	10,4	10,5	10,5	10,4
Indice des prix à la consommation***	0,6	0,5	0,3	0,1	-0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,2	0,5	0,0	0,4
Inflation « sous-jacente »***	0,4	0,1	0,0	-0,1	0,2	0,6	0,6	0,8	0,8	0,7	0,2	0,5	0,7
Pouvoir d'achat des ménages	0,7	0,4	0,6	0,0	1,1	-0,2	0,8	0,0	0,3	0,3	1,1	1,7	0,9

Note : les volumes sont calculés aux prix de l'année précédente chaînés, données cvs-cjo, moyennes trimestrielles ou annuelles, en %.

APU : administrations publiques
ENF : entreprises non financières
ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages
PIB : produit intérieur brut
FBCF : formation brute de capital fixe
Chômage BIT : chômage au sens du Bureau international du travail

Source : Insee

Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur

^{**} Pour les données annuelles, le taux de chômage correspond au taux de chômage du dernier trimestre de l'année

^{***} Glissement annuel sur le dernier mois du trimestre.



Tableau 2: RETROSPECTIVE DE LA SECTIONDE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Compte	2011	2012	2013	2014	2015		
011 - Charges à caractère général	1 992 498,28 €	2 143 011,78 €	2 427 535,87 €	2 473 206,52 €	2 482 005,87 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 746 942,30 €	3 777 388,69 €	3 965 952,92 €	4 267 742,80 €	4 669 873,83 €		
014 - Atténuation de produits	0,00 €	58 948,00 €	157 634,00 €	279 759,40 €	273 201,74 €		
65 - Autres charges de gestion courante	983 217,06 €	1 013 092,65 €	1 269 643,49 €	1 059 405,08 €	1 050 080,35 €		
66 - Charges financières	24 282,20 €	17 560,44 €	12 989,58 €	11 306,18 €	6 515,67 €		
67 - Charges exceptionnelles	74 654,37 €	121 276,75 €	6 593,26 €	726,54 €	1 890,00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	6 821 594,21 €	7 131 278,31 €	7 840 349,12 €	8 092 146,52 €	8 483 567,46 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 962,87 €	734 522,16 €	399 270,69 €	618 505,75 €	330 739,99 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	263 962,87 €	734 522,16 €	399 270,69 €	618 505,75 €	330 739,99 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 085 557,08 €	7 865 800,47 €	8 239 619,81 €	8 710 652,27 €	8 814 307,45 €		

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Compte	2011	2012	2013	2014	2015		
013 - Atténuations de charges	71 334,83 €	64 188,18 €	87 586,55 €	81 737,21 €	103 476,86 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverse	502 503,48 €	499 272,61 €	526 106,01 €	576 852,91 €	547 534,79 €		
73 - Impôts et taxes	6 238 013,28 €	6 459 195,12 €	6 525 050,61 €	6 646 349,12 €	6 747 027,43 €		
74 - Dotations, subventions et participations	2 255 525,12 €	2 257 788,68 €	2 252 348,85 €	2 261 634,52 €	2 118 056,22 €		
75 - Autres produits de gestion courante	257 386,56 €	266 092,13 €	303 051,34 €	323 983,60 €	303 938,80 €		
76 - Produits financiers	33,50 €	33,50 €	27,80 €	159,10 €	159,10 €		
77 - Produits exceptionnels	35 886,41 €	144 948,95 €	89 366,13 €	371 741,80 €	19 780,14 €		
TOTAL RECETTES REELLES	9 360 683,18 €	9 691 519,17 €	9 783 537,29 €	10 262 458,26 €	9 839 973,34 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	192,50 €	342 654,98 €	14 118,31 €	10 597,00 €	0,00€		
TOTAL RECETTES D'ORDRE	192,50 €	342 654,98 €	14 118,31 €	10 597,00 €	0,00€		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 360 875,68 €	10 034 174,15 €	9 797 655,60 €	10 273 055,26 €	9 839 973,34 €		



Tableau 3 RETROSPECTIVE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Compte	2011	2012	2013	2014	2015		
10 - Dotations, fonds divers et réserves				32 376,54 €	0,00 €		
13 - Subventions d'investissement reçues	90 069,00 €	0,00 €	65 175,96 €	154 453,05 €	0,00 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	270 284,37 €	194 077,44 €	174 667,50 €	42 144,95 €	43 447,23 €		
20 - Immobilisations incorporelles	7 379,42 €	147 575,32 €	130 280,13 €	8 510,40 €	29 310,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	1 537 962,04 €	1 354 696,73 €	1 753 257,57 €	1 037 761,89 €	704 055,32 €		
23 - Immobilisations en cours	2 264 725,52 €	2 255 516,06 €	2 691 873,43 €	1 472 839,28 €	1 088 205,79 €		
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	10 050,00 €	12 300,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	4 080 351,35€	3 961 915,55€	4 827 554,59 €	2 748 086,11 €	1 865 018,34 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	192,50 €	342 654,98 €	14 118,31 €	10 597,00 €	0,00 €		
041 - Opérations patrimoniales	26,71 €	4 489,62 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	219,21 €	347 144,60 €	15 618,31 €	10 597,00 €	0,00€		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 170 639,56 €	4 309 060,15 €	4 843 172,90 €	2 758 683,11 €	1 865 018,34 €		

	RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Compte	2011	2012	2013	2014	2015			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 540 033,48 €	3 068 040,00 €	2 692 809,10 €	2 344 072,96 €	1 983 263,88 €			
13 - Subventions d'investissement reçues	403 197,00 €	505 040,96 €	93 177,00 €	429 627,47 €	245 702,69 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €			
21 - Immobilisations corporelles	0,00€	19 347,69 €	0,00 €	86 616,80 €	0,00 €			
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €			
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 300,00 €	0,00 €			
TOTAL RECETTES REELLES	2 943 230,48 €	3 592 428,65 €	2 785 986,10 €	2 872 617,23 €	2 228 966,57 €			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 962,87 €	734 522,16 €	399 270,69 €	618 505,75 €	330 740,00 €			
041 - Opérations patrimoniales	26,71 €	4 489,62 €	1 500,00 €	0,00€	0,00 €			
TOTAL RECETTES D'ORDRE	263 989,58 €	739 011,78 €	400 770,69 €	618 505,75 €	330 740,00 €			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 207 220,06 €	4 331 440,43 €	3 186 756,79 €	3 491 122,98 €	2 559 706,57 €			



Tableau 4 PRESENTATION RETROSPECTIVE DES DONNEES AGREGEES DU BUDGET GENERAL

BUDGET GENERAL DONNEES AGREGEES

	2011	2012	2013	2014	2015
Contributions directes	2 614 736,00 €	2 727 214,00 €	2 810 134,00 €	2 876 771,00 €	3 018 853,75 €
Autres impôts et taxes	3 623 277,28 €	3 673 033,12 €	3 557 282,61 €	3 489 818,72 €	3 454 971,94 €
DGF	1 182 896,00 €	1 167 640,00 €	1 154 414,00 €	1 064 532,00 €	866 319,00 €
Autres dotations subventions et participation	1 072 629,12 €	1 090 148,68 €	1 097 934,85 €	1 197 102,52 €	1 251 737,22 €
Produits des services et du domaine	502 503,48 €	499 272,61 €	526 106,01 €	576 852,91 €	547 534,79 €
Autres recettes	257 386,56 €	266 092,13 €	303 051,34 €	323 983,60 €	303 938,80 €
Produits de gestion	9 253 428,44 €	9 423 400,54 €	9 448 922,81 €	9 529 060,75 €	9 443 355,50 €
Charges de personnel	3 675 607,47 €	3 713 200,51 €	3 878 366,37 €	4 186 005,59 €	4 566 396,97 €
Charges à caractère générales	1 992 498,28 €	2 143 011,78 €	2 427 535,87 €	2 473 206,52 €	2 482 005,87 €
Subventions	613 249,22 €	637 562,68 €	624 987,28 €	638 338,35 €	625 000,00 €
Autres charges	369 967,84 €	375 529,97 €	644 656,21 €	421 066,73 €	425 080,35 €
Charges de Gestion	6 651 322,81 €	6 869 304,94 €	7 575 545,73 €	7 718 617,19 €	8 098 483,19 €
Excédent brut de fonctionnement	2 602 105,63 €	2 554 095,60 €	1 873 377,08 €	1 810 443,56 €	1 344 872,31 €
Produits financiers	33,50 €	33,50 €	27,80 €	159,10 €	159,10 €
Charges financières	0,00 €	0,00€	1 500,00 €	0,00€	0,00€
Intérêts des emprunts	24 282,20 €	17 560,44 €	11 489,58 €	11 306,18 €	6 515,67 €
Produits exceptionnels	36 078,91 €	487 603,93 €	101 808,44 €	380 496,80 €	19 780,14 €
Charges exceptionnelles	86 694,87 €	581 983,73 €	99 635,57 €	298 241,54 €	1 890,00 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	251 922,37 €	273 815,18 €	306 228,38 €	320 990,75 €	330 739,99 €
Résultat de fonctionnement	2 275 318,60 €	2 168 373,68 €	1 556 359,79 €	1 560 560,99 €	1 025 665,89 €
Capacité d'autofinancement	2 527 240,97 €	2 442 188,86 €	1 862 588,17 €	1 881 551,74 €	1 356 405,88 €
Amortissement du capital de la dette	270 284,37 €	194 077,44 €	174 667,50 €	42 144,95 €	43 447,23 €
Capacité d'autofinancement disponible	2 256 956,60 €	2 248 111,42 €	1 687 920,67 €	1 839 406,79 €	1 312 958,65 €



	2011	2012	2013	2014	2015
FCTVA et Subventions	703 818,48 €	927 454,96 €	489 916,00 €	929 810,47 €	295 920,00 €
Produits des cessions et remboursements de créances	0,00€	19 347,69 €	0,00€	98 916,80 €	0,00 €
Produits des cessions et remboursements de créances (ordre)	12 067,21 €	122 541,62 €	82 100,00 €	288 760,00 €	0,00 €
Autres recettes réelles	239 412,00 €	225 426,00 €	96 070,10 €	225 502,02 €	283 263,88 €
Autres recettes ordres	251 922,37 €	273 815,18 €	306 228,38 €	320 990,75 €	330 739,99 €
Financement propre disponible	3 212 254,29 €	3 523 534,00 €	2 356 006,77 €	3 283 479,28 €	1 892 142,53 €
Dépenses d'Investissement hors dette	3 900 355,19 €	3 752 980,04 €	4 656 063,09 €	2 608 866,36 €	1 821 574,11 €
Besoin ou capacité de financement hors dette	688 100,90 €	229 446,04 €	2 300 056,32 €	-674 612,92 €	-70 568,42 €
Emprunt nouveau	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00 €
Fond de roulement au 31/12	3 715 052,98 €	3 490 631,94 €	1 162 966,22 €	1 871 797,68 €	1 942 366,10 €
Encours de la dette au 31/12	641 972,64 €	447 895,20 €	273 227,70 €	231 082,75€	187 635,52 €

Tableau 5 EVOLUTION DES BASES ET PRODUITS FISCAUX

BASES FISCALES	2011	2012	2013	2014	2015
Taxe Habitation	10 287 000,00 €	10 971 000,00 €	11 425 723,00 €	11 555 868,00 €	11 829 000,00 €
Taxe Foncière Bâti	12 815 000,00 €	13 432 000,00 €	13 859 349,00 €	14 347 083,00 €	14 683 000,00 €
Taxe Foncière Non Bâti	102 000,00 €	103 900,00 €	108 124,00 €	108 514,00 €	113 900,00 €
PRODUITS	2011	2012	2013	2014	2015
Taxe Habitation	1 000 925,00 €	1 067 478,00 €	1 111 723,00 €	1 124 386,00 €	1 185 266,00 €
Taxe Foncière Bâti	1 516 015,00 €	1 589 006,00 €	1 639 561,00 €	1 697 260,00 €	1 783 985,00 €
Taxe Foncière Non Bâti	43 136,00 €	43 939,00 €	45 726,00 €	45 891,00 €	49 603,00 €
PRODUIT ATTENDU	2 560 076,00 €	2 700 423,00 €	2 797 010,00 €	2 867 537,00 €	3 018 854,00 €



Tableau 6 PROJECTION DE REALISATION DE L'EXERCICE 2015 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre /Compte	BP 2015	Total DMs	Total Prévu 2015	Estimation CA 2015
011 - Charges à caractère général	2 624 000,00 €	0,00€	2 624 000,00 €	2 482 005,87 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 614 000,00 €	229 138,52 €	4 843 138,52 €	4 669 873,83 €
014 - Atténuations de produits	380 000,00 €	-102 000,00 €	278 000,00 €	273 201,74 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 080 500,00 €	0,00€	1 080 500,00 €	1 050 080,35 €
66 - Charges financières	8 000,00 €	0,00€	8 000,00 €	6 515,67 €
67 - Charges exceptionnelles	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	1 890,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	79 347,52 €	-79 347,52 €	0,00€	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	8 800 847,52 €	47 791,00 €	8 848 638,52 €	8 483 567,46 €
023 - Virement à la section d'investissement	615 200,00 €	0,00€	615 200,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	389 500,00 €	0,00€	389 500,00 €	330 739,99 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRES	1 004 700,00 €	0,00€	1 004 700,00 €	330 739,99 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	9 805 547,52 €	47 791,00 €	9 853 338,52 €	8 814 307,45 €
002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL DEPENSES CUMULEES	9 805 547,52 €	47 791,00 €	9 853 338,52 €	8 814 307,45 €

Eléments formant la prévision
d'Autofinancement brut de
l'exercice



Tableau 7 PROJECTION DE REALISATION DE L'EXERCICE 2015 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre /Compte	BP 2015	Total DMs	Total Prévu	Estimation CA
Chapitre / Compte	BF 2015	TOTAL DIVIS	2015	2015
013 - Atténuations de charges	50 000,00 €	0,00€	50 000,00 €	103 476,86 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	533 000,00 €	0,00€	533 000,00 €	547 534,79 €
73 - Impôts et taxes	6 736 200,00 €	0,00€	6 736 200,00 €	6 747 027,43 €
74 - Dotations, subventions et participations	2 104 000,00 €	3 791,00 €	2 107 791,00 €	2 118 056,22 €
75 - Autres produits de gestion courante	298 000,00 €	0,00€	298 000,00 €	303 938,80 €
77 - Produits exceptionnels	5 000,00 €	0,00€	5 000,00 €	19 780,14 €
TOTAL RECETTES REELLES	9 726 200,00 €	3 791,00 €	9 729 991,00 €	9 839 814,24 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	9 726 200,00 €	3 791,00 €	9 729 991,00 €	9 839 814,24 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	79 347,52 €	0,00€	79 347,52 €	0,00€
TOTAL RECETTES CUMULEES	9 805 547,52 €	3 791,00 €	9 809 338,52 €	9 839 814,24 €



Tableau 8 PROJECTION DE REALISATION DE L'EXERCICE 2015 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre /Compte/Opérations	BP 2015	Total DMs	Total Prévu 2015	Estimation CA 2015
OPERATIONS D'EQUIPEMENT				
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	3 481 791,47 €	83 339,08 €	3 563 130,55 €	1 821 574,11 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	144 000,00 €	-66 339,08 €	77 660,92 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
13 - Subventions d'investissement	0,00€	0,00 €	0,00€	
16 - Emprunts et dettes assimilées	45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €	43 447,23 €
19 - Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	3 670 791,47 €	17 000,00 €	3 685 791,47 €	1 865 021,34 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRES	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	3 670 791,47 €	17 000,00 €	3 685 791,47 €	1 865 021,34 €
001 - Déficit d'investissement reporté	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL DEPENSES CUMULEES	3 670 791,47 €	17 000,00 €	3 685 791,47 €	1 865 021,34 €



Tableau 9 PROJECTION DE REALISATION DE L'EXERCICE 2015 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre /Compte/Opérations	BP 2015	Total DMs	Total Prévu 2015	Projection 2015 ajustée
024 - Produits de cessions	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 930 000,00 €	0,00 €	1 930 000,00 €	1 983 263,88 €
13 - Subventions d'investissement	77 000,00 €	0,00 €	77 000,00 €	245 702,69 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	356 641,31 €	0,00 €	356 641,31 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 413 641,31 €	0,00€	2 413 641,31 €	2 228 966,57 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	615 200,00 €	0,00 €	615 200,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	389 500,00 €	0,00 €	389 500,00 €	330 740,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRES	1 004 700,00 €	0,00€	1 004 700,00 €	330 740,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	3 418 341,31 €	0,00€	3 418 341,31 €	2 559 706,57 €
001 - Excédent d'investissement reporté	242 450,16 €	0,00€	242 450,16 €	0,00€
TOTAL RECETTES CUMULEES	3 660 791,47 €	0,00€	3 660 791,47 €	2 559 706,57 €



Tableau 10 PROJECTION JUSQU'EN 2020

BUDGET GENERAL DONNEES AGREGEES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contributions directes	2 876 771,00 €	3 018 853,75 €	3 091 031,59 €	3 164 968,45 €	3 240 708,81 €	3 318 298,38 €	3 397 784,08 €
Autres impôts et taxes	3 489 818,72 €	3 454 971,94 €	3 298 100,00 €	3 301 180,50 €	3 304 664,88 €	3 308 468,20 €	3 312 285,54 €
DGF	1 064 532,00 €	866 319,00 €	700 000,00 €	511 916,62 €	511 916,62 €	511 916,62 €	511 916,62 €
Autres dotations subventions et participation	1 197 102,52 €	1 251 737,22 €	1 262 000,00 €	1 273 880,00 €	1 285 878,80 €	1 297 997,59 €	1 310 237,56 €
Produits des services et du domaine	576 852,91 €	547 534,79 €	580 000,00 €	585 800,00 €	591 658,00 €	597 574,58 €	603 550,33 €
Autres recettes	323 983,60 €	303 938,80 €	307 000,00 €	310 070,00 €	313 170,70 €	316 302,41 €	319 465,43 €
Produits de gestion	9 529 060,75 €	9 443 355,50 €	9 238 131,59 €	9 147 815,57 €	9 247 997,81 €	9 350 557,78 €	9 455 239,56 €
Charges de personnel	4 186 005,59 €	4 566 396,97 €	4 839 000,00 €	4 984 170,00 €	5 133 695,10 €	5 287 705,95 €	5 446 337,13 €
Charges à caractère générales	2 473 206,52 €	2 482 005,87 €	2 521 500,00 €	2 559 322,50 €	2 597 712,34 €	2 636 678,02 €	2 676 228,19 €
Subventions	638 338,35 €	625 000,00 €	609 000,00 €	619 240,00 €	624 532,40 €	629 877,72 €	635 276,50 €
Autres charges	421 066,73 €	425 080,35 €	634 500,00 €	538 845,00 €	543 233,45 €	547 665,78 €	452 142,44 €
Charges de Gestion	7 718 617,19 €	8 098 483,19 €	8 604 000,00 €	8 701 577,50 €	8 899 173,29 €	9 101 927,48 €	9 209 984,27 €
Excédent brut de fonctionnement	1 810 443,56 €	1 344 872,31 €	634 131,59 €	446 238,07 €	348 824,52 €	248 630,29 €	245 255,29 €
Produits financiers	159,10 €	159,10 €	159,10 €	159,10 €	159,10 €	159,10 €	159,10 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts	11 306,18 €	6 515,67 €	5 500,00 €	4 475,24 €	3 028,65 €	1 537,37 €	0,00 €
Produits exceptionnels	380 496,80 €	19 780,14 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Charges exceptionnelles	298 241,54 €	1 890,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	320 990,75 €	330 739,99 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €
Résultat de fonctionnement	1 560 560,99 €	1 025 665,89 €	279 290,69 €	92 421,93 €	-3 545,03 €	-102 247,98 €	-104 085,61 €
Capacité d'autofinancement	1 881 551,74 €	1 356 405,88 €	619 290,69 €	432 421,93 €	336 454,97 €	237 752,02 €	235 914,39 €
Amortissement du capital de la dette	42 144,95 €	43 447,23 €	44 789,75 €	46 173,76 €	47 600,52 €	49 071,49 €	0,00€
Capacité d'autofinancement disponible	1 839 406,79 €	1 312 958,65 €	574 500,94 €	386 248,17 €	288 854,45 €	188 680,53 €	235 914,39 €



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FCTVA et Subventions	929 810,47 €	295 920,00 €	367 000,00 €	376 076,68 €	511 455,77 €	217 686,89 €	153 064,51 €
Produits des cessions et remboursements de créances	98 916,80 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
Produits des cessions et remboursements de créances (ordre)	288 760,00 €	0,00 €	246 000,00 €	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
Autres recettes réelles	225 502,02 €	283 263,88 €	150 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Autres recettes ordres	320 990,75 €	330 739,99 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €
Financement propre disponible	3 283 479,28 €	1 892 142,53 €	1 337 500,94 €	862 324,85 €	900 310,22 €	506 367,42 €	488 978,90 €
Dépenses d'Investissement hors dette	2 608 866,36 €	1 821 574,11 €	1 865 866,12 €	862 324,85 €	900 310,22 €	506 367,42 €	488 978,90 €
Besoin ou capacité de financement hors dette	-674 612,92 €	-70 568,42 €	528 365,18 €	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
Emprunt nouveau	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
Fond de roulement au 31/12	1 871 797,68 €	1 942 366,10 €	1 414 000,92 €	1 414 000,92 €	1 414 000,92 €	1 414 000,92 €	1 414 000,92 €
Encours de la dette au 31/12	231 082,75 €	187 635,52 €	142 845,77 €	96 672,01 €	49 071,49 €	0,00€	0,00€



Tableau 11 EVOLUTION DE LA SECTION D'EXPOLITATION BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Compte	2011	2012	2013	2014	2015	
011 - Charges à caractère général	1 992 498,28 €	2 143 011,78 €	2 427 535,87 €	2 473 206,52 €	2 482 005,87 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 746 942,30 €	3 777 388,69 €	3 965 952,92 €	4 267 742,80 €	4 669 873,83 €	
014 - Atténuation de produits	0,00 €	58 948,00 €	157 634,00 €	279 759,40 €	273 201,74 €	
65 - Autres charges de gestion courante	983 217,06 €	1 013 092,65 €	1 269 643,49 €	1 059 405,08 €	1 050 080,35 €	
66 - Charges financières	24 282,20 €	17 560,44 €	12 989,58 €	11 306,18 €	6 515,67 €	
67 - Charges exceptionnelles	74 654,37 €	121 276,75 €	6 593,26 €	726,54 €	1 890,00 €	
TOTAL DEPENSES REELLES	6 821 594,21 €	7 131 278,31 €	7 840 349,12 €	8 092 146,52 €	8 483 567,46 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 962,87 €	734 522,16 €	399 270,69 €	618 505,75 €	330 739,99 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	263 962,87 €	734 522,16 €	399 270,69 €	618 505,75€	330 739,99 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 085 557,08 €	7 865 800,47 €	8 239 619,81 €	8 710 652,27 €	8 814 307,45 €	

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Compte	2011	2012	2013	2014	2015		
013 - Atténuations de charges	71 334,83 €	64 188,18 €	87 586,55 €	81 737,21 €	103 476,86 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverse	502 503,48 €	499 272,61 €	526 106,01 €	576 852,91 €	547 534,79 €		
73 - Impôts et taxes	6 238 013,28 €	6 459 195,12 €	6 525 050,61 €	6 646 349,12 €	6 747 027,43 €		
74 - Dotations, subventions et participations	2 255 525,12 €	2 257 788,68 €	2 252 348,85 €	2 261 634,52 €	2 118 056,22 €		
75 - Autres produits de gestion courante	257 386,56 €	266 092,13 €	303 051,34 €	323 983,60 €	303 938,80 €		
76 - Produits financiers	33,50 €	33,50 €	27,80 €	159,10 €	159,10 €		
77 - Produits exceptionnels	35 886,41 €	144 948,95 €	89 366,13 €	371 741,80 €	19 780,14 €		
TOTAL RECETTES REELLES	9 360 683,18 €	9 691 519,17 €	9 783 537,29 €	10 262 458,26 €	9 839 973,34 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	192,50 €	342 654,98 €	14 118,31 €	10 597,00 €	0,00 €		
TOTAL RECETTES D'ORDRE	192,50 €	342 654,98 €	14 118,31 €	10 597,00 €	0,00€		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 360 875,68 €	10 034 174,15 €	9 797 655,60 €	10 273 055,26 €	9 839 973,34 €		



Tableau 12 EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Compte	2011	2012	2013	2014	2015		
10 - Dotations, fonds divers et réserves				32 376,54 €	0,00 €		
13 - Subventions d'investissement reçues	90 069,00 €	0,00 €	65 175,96 €	154 453,05 €	0,00 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	270 284,37 €	194 077,44 €	174 667,50 €	42 144,95 €	43 447,23 €		
20 - Immobilisations incorporelles	7 379,42 €	147 575,32 €	130 280,13 €	8 510,40 €	29 310,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	1 537 962,04 €	1 354 696,73 €	1 753 257,57 €	1 037 761,89 €	704 055,32 €		
23 - Immobilisations en cours	2 264 725,52 €	2 255 516,06 €	2 691 873,43 €	1 472 839,28 €	1 088 205,79 €		
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	10 050,00 €	12 300,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	4 080 351,35€	3 961 915,55€	4 827 554,59 €	2 748 086,11 €	1 865 018,34 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	192,50 €	342 654,98 €	14 118,31 €	10 597,00 €	0,00 €		
041 - Opérations patrimoniales	26,71 €	4 489,62 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	219,21 €	347 144,60 €	15 618,31 €	10 597,00 €	0,00€		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 170 639,56 €	4 309 060,15 €	4 843 172,90 €	2 758 683,11 €	1 865 018,34 €		

		RECETTES D'IN	VESTISSEMENT		
Compte	2011	2012	2013	2014	2015
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 540 033,48 €	3 068 040,00 €	2 692 809,10 €	2 344 072,96 €	1 983 263,88 €
13 - Subventions d'investissement reçues	403 197,00 €	505 040,96 €	93 177,00 €	429 627,47 €	245 702,69 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	19 347,69 €	0,00 €	86 616,80 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 300,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 943 230,48 €	3 592 428,65 €	2 785 986,10 €	2 872 617,23 €	2 228 966,57 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 962,87 €	734 522,16 €	399 270,69 €	618 505,75 €	330 740,00 €
041 - Opérations patrimoniales	26,71 €	4 489,62 €	1 500,00 €	0,00€	0,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	263 989,58 €	739 011,78 €	400 770,69 €	618 505,75 €	330 740,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 207 220,06 €	4 331 440,43 €	3 186 756,79 €	3 491 122,98 €	2 559 706,57 €



GLOSSAIRE

Fiscalité reversée – Attribution de Compensation – Dotation de Solidarité Communautaire :

Le transfert de compétences aux communautés de communes s'est accompagné de transferts d'éléments de fiscalité (Taxe professionnelle Unique ou Taxe professionnelle de zone, fiscalité additionnelle). Les communes ont également transféré des dépenses liées aux compétences que les Communautés de Communes exercent à leur place.

La différence entre ces dépenses et recettes constitue **l'Attribution de Compensation** qui est reversée par les communautés aux Communes membres.

A cette attribution de compensation peut être ajoutée par les communautés qui le souhaitent, une **Dotation de Solidarité Communautaire** qui tient compte de l'importance de la population et du potentiel fiscal ou financier par habitant des Communes membres.

Le cumul de l'attribution de compensation et de la Dotation de Solidarité Communautaire constitue la fiscalité reversée.

Comptes Administratifs (CA) – Résultats de l'exercice:

L'ensemble des dépenses et des recettes effectuées par les communes sur une année civile (exercice) est retranscrit dans un document appelé **Compte Administratif**. Les Comptes Administratifs permettent notamment de constater les résultats de l'exercice qui sont le solde d'exécution des recettes et des dépenses.

<u>Sections de fonctionnement et d'investissement :</u>

Le budget de la Commune est divisé en deux parties. D'un côté, la section de fonctionnement qui enregistre les affaires « courantes » en dépenses (ex : salaires, fournitures, maintenance, prestation d'entretiens, intérêts des emprunts etc...) et en recettes (produits des impôts, recettes des cantines et des crèches, loyers etc...); de l'autre la section d'investissement qui enregistre des éléments durables en dépenses (Travaux de construction, achat de gros matériels, remboursement du capital des emprunts etc...) et en recettes (Taxe d'aménagement, Subventions perçues sur des opérations, montant des emprunts etc...).

Opérations réelles et d'ordres :

Pour exécuter son budget, la Commune effectue des **dépenses et des recettes réelles**, c'est-à-dire qui donnent lieu à de véritables encaissements et paiements. Mais elle effectue également des opérations qu'on peut qualifier de « virtuelles » car il n'y a pas de véritable mouvement d'argent. Ces dépenses et recettes sont dites **d'ordre**. Par exemple la commune amortit ces équipements pour en prévoir le remplacement. Elle enregistre, alors, une dépense d'ordre en fonctionnement et une recette d'ordre en investissement. L'argent qu'elle n'a pas « réellement » dépensé en fonctionnement est ainsi réservé pour l'investissement.



Atténuations de produits et de charges :

Certaines recettes ou dépenses de la commune sont en fait une compensation ou une réduction. Par exemple le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est une participation des communes ayant le plus de richesses fiscales potentielles, à celles qui en ont le moins. C'est en fait une réduction du produit des impôts et donc une **atténuation de produit**. Il est en est de même pour les recettes d'assurances de la Commune en cas d'absence de personnel sur une longue durée, qui compense les charges de salaire. C'est une **atténuation de charges**.

Les produits et charges de gestion :

Les comptes de la commune enregistrent toutes les dépenses et recettes (réelles ou d'ordre). Pour identifier les dépenses et recettes strictement nécessaires au fonctionnement courant des services, on les regroupe en **produits et charges de gestion**. Ces regroupements ne comprennent pas les opérations d'ordre, les produits et charges exceptionnels ou financiers, et le remboursement de l'intérêt de la dette qui ne sont pas à strictement parler liés au fonctionnement des services.

Le fonds de roulement :

C'est la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents que la commune a dégagé au cours du temps.